



**Jijel**  
**Une somme de 9.000 euros  
trouvée sur les 2 terroristes  
éliminés vendredi**

>> Page 2

**DÉVELOPPEMENT LOCAL**

**Le citoyen au centre des  
priorités du gouvernement**



>> Lire page 3

**Habitat**



Ph : Lotfi Slimane ©

**Tebboune se réunit  
avec le Conseil  
national de l'Ordre  
des architectes**

>> Page 5

Le permis à points  
entrera en vigueur  
en janvier 2017

**Quelles  
nouveau-tés  
portera-t-il ?**

>> Page 5

Commerce extérieur  
**Le déficit  
commercial  
poursuit sa hausse**

>> Page 7

**L'ECHO SPORTIF**

Coupe de la CAF  
(finale-retour) :  
TP Mazembe - MO Béjaïa



**Les Algériens  
retiennent  
leur souffle**

>> Page 23



En marge de la cérémonie de création  
de la Fondation Colonel Amirouche

**Zitouni : «L'écriture de l'Histoire  
nationale se fera  
sans aucun tabou, ni obstacle»**

>> Lire page 24

## Jijel

### Une somme de 9.000 euros trouvée sur les 2 terroristes éliminés vendredi

Une somme de 9.000 euros a été trouvée en possession des deux terroristes éliminés vendredi par les forces de l'Armée nationale populaire dans la zone de Mechta Bou Ghoula, dans la wilaya de Jijel, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

« Suite à l'opération de qualité menée par les forces de l'Armée nationale populaire ayant permis d'éliminer deux terroristes, le 4 novembre 2016 dans la zone de Mechta Bou Ghoula, wilaya de Jijel (5<sup>e</sup> Région militaire), ces forces ont également trouvé en leur possession une somme d'argent en devise de 9.000 euros», précise-t-on de même source. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement combiné de l'ANP à Djanet (4<sup>e</sup> RM) «a arrêté, le 4 novembre 2016,

trois narcotrafiquants et saisi 15,8 kg de kif traité, 107.500 DA, ainsi que 2 véhicules». A Oran (2<sup>e</sup> RM), des éléments de la Gendarmerie nationale «ont saisi une quantité de 553 unités de différentes boissons». A Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam (6<sup>e</sup> RM), des détachements de l'ANP ont arrêté trois contrebandiers et huit immigrants clandestins de différentes nationalités africaines et saisi trois kilogrammes de dynamite, 3 groupes électrogènes et 3 marteaux-piqueurs». D'autre part, des unités des gardes-côtes «ont déjoué à



Annaba (5<sup>e</sup> RM) des tentatives d'immigration clandestine de 24 personnes à bord d'embarcations de fabrication artisanale», conclut le communiqué.

## Tipasa

### Les agresseurs de couples arrêtés

Les gendarmes de la wilaya de Tipasa ont démantelé une bande de malfaiteurs, constituée de quatre individus âgés entre 30 et 40 ans, ayant à leur actif plusieurs agressions commises sur des promeneurs, notamment des couples qui viennent prendre de l'air au parc des Ruines romaines de la ville, a-t-on appris de la cellule de communication du groupement de la Sûreté nationale de Tipasa. La dernière agression en date remonte au mois d'octobre dernier lorsque les agents de sécurité de furent avisés d'une agression sur un couple à l'intérieur du parc. Aussitôt, les policiers ont encerclé les lieux pour découvrir un couple dans un état de choc. Selon les déclarations des deux victimes, la jeune femme a été, sous la contrainte d'armes blanches, frappée puis violée par ses agresseurs. Quant à son compagnon, il a été roué de coups. L'enquête diligentée par les policiers a permis d'identifier puis d'arrêter les agresseurs qui, confrontés à leurs victimes, ont été reconnus par ces dernières immédiatement. Présentés devant le juge du tribunal de Tipasa, les membres de la bande ont été écroués. Les principaux accusés devront répondre devant la justice des délits d'association de malfaiteurs, coups et blessures volontaires et viol sous la menace d'arme blanche.

## Vol avec effraction à Médéa

### Une bande mise hors d'état de nuire

Un groupe de malfaiteurs, constitué de trois personnes âgées entre 26 et 33 ans, auteurs de plusieurs vols ont été appréhendés dernièrement par des éléments de la Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de la sûreté de wilaya, a-t-on appris de la cellule de communication de cette dernière. Les mis en cause ont, en effet, jeté leur dévolu sur les ressortissants étrangers, notamment indiens, en s'introduisant par effraction dans leurs maisons louées lors de leur séjour dans notre pays pour accaparer tout objet de valeur. Le butin du dernier vol commis par cette bande est constitué de téléphones cellulaires, de tablettes et de sommes d'argent. L'enquête diligentée par la police a permis d'identifier les suspects puis de les arrêter au cours de la journée du 30 octobre dernier. Le communiqué de la cellule de communication fait état «de la récupération de l'ensemble des objets volés». Présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Médéa, deux membres de cette bande de malfaiteurs, parmi les trois, ont été mis en examen et devront très prochainement rendre compte à la justice pour «association de malfaiteurs et vol qualifié». Le troisième mis en cause devra comparaître en citation directe.

## Béjaïa

### Il force un barrage de la police et cause un accident

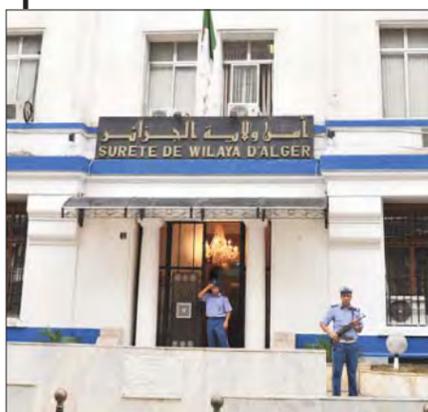
Les inspecteurs de la Brigade mobile de police judiciaire de Sidi Aïch ont saisi plus de 6000 unités de boissons alcoolisées destinées à être commercialisées de façon illégale et arrêté un homme et ce en exploitant des renseignements indiquant l'existence d'un véhicule

(Fourgon J 5) chargé d'une quantité de boissons alcoolisées. Les policiers ont intensifié les contrôles de véhicules, jusqu'à ce que leur attention soit attirée, lors d'une position de contrôle au niveau de la sortie ouest de la ville de Sidi Aïch, par un véhicule suspect dont le conducteur a

accélééré, refusant de s'arrêter au barrage. Un peu plus tard, les policiers ont reçu un appel signalant un accident de la circulation non loin de la position de contrôle. Ils se sont alors rendus sur les lieux où ils ont constaté que le véhicule suspect a percuté un arbre à la sortie d'El Kseur. Dans le

fourgon il y avait 6260 unités de boissons alcoolisées, de même qu'une somme d'argent sur le siège. Le conducteur du véhicule a tenté de prendre la fuite, mais il a été rapidement maîtrisé et conduit au siège de la BMPJ. Présenté devant la justice, il a été placé en détention.

## Sûreté de wilaya d'Alger Démantèlement d'un réseau spécialisé dans le trafic international de véhicules



La section de recherches de la Gendarmerie nationale a démantelé un réseau spécialisé dans le trafic international de véhicules et la falsification des cartes grises et arrêté trois individus impliqués, a indiqué vendredi un communiqué du groupement territorial de la gendarmerie nationale de la wilaya d'Alger. La section de recherches de la Gendarmerie nationale «a démantelé un réseau

spécialisé dans le trafic international de véhicules, la falsification des cartes grises et de documents administratifs et la contrefaçon des sceaux de l'Etat et arrêté trois individus impliqués, âgés entre 26 et 37 ans», a souligné le même communiqué. Cette opération a permis la saisie d'un véhicule immatriculé à l'étranger et deux autres immatriculés à Alger es prévenus ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Cheraga qui a déféré l'affaire devant le juge d'instruction de deuxième instance et ordonné leur mise en détention provisoire, a indiqué la même source.

## Vol de véhicules et falsification de documents

### Quatre malfaiteurs sous les verrous à M'sila

Un réseau spécialisé dans le vol des véhicules, faux et usage de faux de documents administratifs, vient de tomber dans les filets de la section de lutte contre le vol et le trafic des voitures de la sûreté de la wilaya de M'sila. Les enquêteurs sont parvenus, sur la base de renseignements, à démanteler ce réseau composé de 4 individus âgés entre 21 et 35 ans et dont le mode opératoire était d'attirer ses victimes sous la menace d'armes blanches dans des zones isolées pour les délester de leurs véhicules. La dernière affaire s'est déroulée à Baniou où les auteurs se sont emparés d'un véhicule de marque Peugeot 207. Les policiers ont mis en place un important plan qui a donné ses fruits puisqu'il a permis d'arrêter les membres du réseau et à récupérer le véhicule volé. Ils seront présentés au tribunal à



l'issue des investigations. Rappelons que les affaires de vol de véhicules ont diminué, contrairement aux années précédentes, a-t-on appris, auprès des services de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya. Pas moins de 52 véhicules ont été récupérés sur les 89 volés, de janvier à septembre 2016, soit un taux de résolution de 60%.

Ph : Slimane Lotfi ©

Directeur Général  
Fondateur  
Tewfiq Meraou

**L'ÉCHO**  
D'ALGERIE

Quotidien National  
d'Information

Directeur de la Publication  
Ahsene Saaid

Rédacteur en Chef  
Mouloud Hamdi

Directeur Technique  
Walid Boumaaraf

**Siège Social** : 32, Avenue de Maubeuge - Alger  
**Rédaction** : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou  
Bir Mourad Raïs - Alger

Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02

**Direction de la publicité** : Tél-Fax : 023 54 23 04

**Bureau Tizi-Ouzou** : Tours villa Zone ouest Immeuble Hargaz

Tél-Fax : 026 12 85 87

**Anep**  
Tél. : 021 73 76 78  
021 73 71 28  
Fax : 021 73 95 59

**Diffusion**  
Ouest-Centre-Est  
**Zigzag** Expresse  
**Impression**  
SIA

● Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

# Développement local

## Le citoyen au centre des priorités du gouvernement

*Le gouvernement qui a toujours fait du citoyen un axe prioritaire de son action, vient, une fois de plus, de réaffirmer cette tendance en affirmant que les problèmes soulevés par les populations, leurs attentes et leurs préoccupations demeurent une priorité absolue.*

Il s'agit pour l'Exécutif d'œuvrer, sans cesse, à l'amélioration des conditions de vie des citoyens et cela passe inévitablement par la participation de la société civile à tout ce qui a trait au développement de sa collectivité locale.

A ce titre, il y a lieu de relever la nécessité d'associer les jeunes, notamment les compétences et les diplômés universitaires, à la réalisation des projets inscrits, alors que l'Etat a assuré qu'il ne renoncera ni aux acquis sociaux ni à la réalisation des programmes de développement arrêtés, en dépit de la conjoncture économique difficile que traverse le pays.

A ce titre, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal n'a eu de cesse de rappeler dans le même contexte les principaux axes du programme du Président Abdelaziz Bouteflika visant à consolider la cohésion nationale et la stabilité, à valoriser les fondements de l'identité nationale et à consacrer la démocratie participative par l'écoute en permanence du citoyen, le développement des canaux du dialogue avec toutes les composantes de la société, outre, la bonne gouvernance et l'amélioration du service public. Le président de la République, faut-il le souligner, avait, maintes fois rappelé que les attentes sociales légitimes exprimées par les populations, demeurent au centre des préoccupations de l'Etat et seront satisfaites à travers les projets qui sont en cours de réalisation et ceux encore en voie d'être lancés et qui concernent tous les domaines d'activités. De ce fait, les efforts de l'Etat pour renforcer les infrastructures et le développement humain dans tous ses aspects à travers les



Ph : Fateh Guidoum ©

wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux seraient insuffisants s'ils n'étaient accompagnés d'une création de richesses et d'emplois à la mesure des capacités que recèlent ces régions et des attentes que nourrissent, notamment les jeunes en quête d'emploi, de valorisation de leurs connaissances et de leurs compétences et, partant, de leur insertion sociale, avait souligné le chef de l'Etat. Pour ce faire, il y a nécessité d'associer les efforts des pouvoirs publics et de la société civile en vue de promouvoir le développement de tous les secteurs économiques.

Cela dit, les programmes de développement destinés au Sud et aux Hauts-Plateaux sont très ambitieux, alors que des mesures spécifiques devraient s'ajouter aux grands objectifs déjà fixés pour ces régions, en vue d'élargir la base économique et de multiplier les chances d'emploi et de logement pour les populations locales, notamment les jeunes, ainsi que l'amélioration de leurs conditions de vie. La création d'un grand nombre de zones industrielles et d'activités, la construction de raffineries d'hydrocarbures, la mise en valeur d'au moins un million d'hectares de terres agricoles sont autant de grands projets prévus pour les années à venir. Dans une conjoncture marquée par de nombreux défis, le

gouvernement affiche plus que jamais sa détermination à faire du développement des régions Sud du pays et des Hauts-Plateaux, un axe prioritaire de son action dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République et conformément aux nouvelles directives données en ce sens par le chef de l'Etat. Le développement de ces régions enclavées et l'implication de leurs populations dans la sécurité et la stabilité du pays, font partie de la nouvelle stratégie gouvernementale visant à répondre aux attentes et aux aspirations des citoyens en matière de logement, d'emploi et d'infrastructures de base. Le chef de l'Etat avait rappelé, dans ce sens, la stratégie nationale d'aménagement du territoire qui met le Sud et les Hauts-Plateaux constituant comme «épine dorsale du développement de notre pays et du redéploiement future de notre population». Pour atteindre cet objectif, le président de la République avait instruit le gouvernement d'accompagner la mise en œuvre du nouveau programme quinquennal de développement d'une amélioration de la gouvernance locale.

### *Un effort soutenu et un front intérieur solide*

Tout en exprimant sa conviction que l'Algérie dispose des «atouts

nécessaires» pour poursuivre son développement socio-économique, le chef de l'Etat s'est également dit confiant aussi en les capacités des Algériens et des Algériennes à relever les défis.

«Vous êtes un peuple respecté et admiré dans le monde pour sa capacité à résister et à relever les défis, et vous en avez administré la preuve à maintes reprises», a-t-il affirmé. Les défis évoqués par le Président Bouteflika s'inscrivent dans une perspective de stabilité, condition sine qua non pour que le pays aille de l'avant dans sa marche vers le progrès économique et social.

Ces défis exigent, pour être relevés, un «effort soutenu» et un front intérieur «solide» pour faire face aux aléas de la conjoncture économique et géopolitique extérieure. Sur le plan de la sécurité, tout en rendant hommage à l'Armée nationale populaire (ANP) et aux services de sécurité pour leur professionnalisme et leur mobilisation dans la lutte contre les résidus du terrorisme et les autres fléaux, le chef de l'Etat a appelé les citoyens algériens à la vigilance.

Le terrorisme, dira-t-il, est un fléau en expansion dans le monde et dans notre voisinage. «Les trafics d'armes et de drogues, notamment ont atteint un seuil dangereux dans notre sous-région. Notre Armée et nos corps de sécurité doivent donc pouvoir compter sur l'appui des citoyens et sur le développement de l'esprit civique dans toutes nos contrées», a souligné le Président Bouteflika.

Le second défi est celui de la poursuite et de l'intensification du développement économique et social. Eu égard à la détérioration brutale, depuis deux années, des revenus des pays producteurs de pétrole, dont l'Algérie, le Président Bouteflika en a appelé à une mobilisation nationale pour partager l'effort. Il a affirmé, dans ce cadre, que l'Algérie a les capacités de redresser sa situation économique et financière et que son nouveau modèle de croissance lui permettra une mise en valeur plus intense de ses riches potentialités

pour bâtir une économie plus diversifiée. Tout en réaffirmant l'attachement de l'Etat à la justice sociale, le Président Bouteflika a appelé à accélérer et approfondir les réformes qui ont enclenché une dynamique grâce à laquelle, a-t-il dit, «nous enregistrons, chaque jour déjà, des progrès prometteurs».

Il a relevé, cependant, que le succès de la démarche de construction nationale requiert que tous les partenaires économiques et sociaux, avec lesquels le gouvernement s'est attelé au dialogue et à la concertation, concourent tous ensemble à la préservation de la paix sociale.

Le chef de l'Etat a tenu également, en cette conjoncture, à appeler les citoyens à faire preuve de discernement face aux discours populistes ou électoralistes.

Abordant la dernière révision de la Constitution, le président de la République a estimé que celle-ci «a conforté les règles de la démocratie pluraliste et enrichi le système électoral avec des nouvelles garanties de transparence et d'impartialité». C'est dans ce contexte, dira-t-il, que «nous nous dirigeons vers la tenue d'élections législatives, puis locales, l'année prochaine, dans le cadre d'un code électoral récemment mis à jour pour prendre en compte les nouvelles garanties de transparence édictées par la Constitution».

Le chef de l'Etat s'est engagé, à ce propos, en sa qualité de garant de la Constitution, à «veiller à la concrétisation et au respect de tous ces nouveaux acquis, de sorte que la démocratie accomplisse de nouvelles avancées dans notre pays, que notre peuple s'investisse plus dans le choix de ses représentants, et que les Assemblées qui en résulteront, au niveau national et local, puissent concourir davantage au succès des réformes et du développement à tous les niveaux».

Il a appelé, dans ce sens, toutes les formations politiques à concourir à la préservation de la stabilité du pays, considérant que c'est là «une obligation pour chacun, envers le peuple source de la démocratie, et envers la patrie unique pour tous».

T. Benslimane

## Edito

Par  
Tayeb Djilali

## Vaines querelles de langues

Lors d'une cérémonie de commémoration du 1<sup>er</sup> Novembre, un collège de la banlieue algéroise a abrité un après-midi récréatif où des élèves ont pu interpréter des chants patriotiques et réciter des poèmes à la gloire de nos Martyrs. Ainsi après la déclamation de poèmes en arabe, une élève s'est avancée pour lire un poème écrit en français. Quelle ne fut sa surprise lorsque l'animatrice de la cérémonie – qui est en même temps enseignante d'arabe – annonça que l'élève en question allait déclamer un poème «dans la langue du colonisateur» ! Ce professeur ignore-t-elle que cette langue est enseignée dans son propre établissement ? La chronique déborde de ce genre d'anecdotes où l'on persiste à entretenir cette querelle inutile aux relents idéologiques, cette opposition entre deux langues qui fait énormément de tort à l'école algérienne qui doit s'ouvrir à l'universalité. Tandis que sous d'autres cieux, on apprend aux enfants comment s'adapter aux grandes mutations du troisième millénaire, à domestiquer les technologies qui ne cessent d'avancer, tandis qu'on crée des véhicules électriques, qu'on avance à grands pas dans les énergies renouvelables, qu'on est en train de conquérir d'autres planètes... chez nous, on en est encore à débattre de la langue qui nous sied le mieux, celle des constantes et de l'identité nationale. A tel point que cette tyrannie à interdire à l'autre de s'exprimer comme il veut, déjà très présente dans le système éducatif, a gagné d'autres secteurs comme le sport à l'image de ce consultant d'une chaîne de Télévision nationale qui «intime» à un invité de parler en arabe ! Ils sont de plus en plus nombreux à se croire les représentants exclusifs de «la langue du Coran», laquelle langue a été vidée de toute sa substance, sa puissance et sa pédagogie pour ne devenir qu'un instrument idéologique entre les mains de ceux-là qui se conduisent comme les chantres de la langue arabe et dont les enfants étudient à l'étranger. Dans de prestigieux établissements de France, de Suisse et de Grande-Bretagne.

T. Dj.

# Algérie-Mali

## Communiqué conjoint à l'issue de la 12<sup>e</sup> session de la grande commission mixte

La 12<sup>e</sup> session de la grande commission mixte de coopération algéro-malienne, tenue à Bamako les 3 et 4 novembre 2016 sous la coprésidence des deux Premiers ministres, Abdelmalek Sellal et Modibo Keita, a été sanctionnée par un communiqué conjoint, dont voici le texte intégral :



1- A l'invitation de son homologue du Mali, Son Excellence Monsieur Modibo Keita, Premier ministre chef de gouvernement, son excellence Monsieur Abdelmalek Sellal, Premier ministre de la République algérienne démocratique et populaire, a effectué une visite d'amitié et de travail en République du Mali les 3 et 4 novembre 2016, dans le cadre de la tradition de dialogue et de concertation existante entre les deux pays. Il était accompagné d'une importante délégation comprenant plusieurs membres du Gouvernement algérien et des opérateurs économiques.

2- Cette visite s'inscrit aussi dans le cadre de la coprésidence de la 12<sup>e</sup> session de la Grande Commission mixte de coopération entre la République algérienne démocratique et populaire et la République du Mali dont les deux chefs d'Etat ont décidé d'élever le niveau aux Premiers ministres.

3- Cette session de la Grande commission mixte de coopération s'est déroulée après les mémorables visites d'Etat effectuées en Algérie les 18 et 19 janvier 2014, et les 22, 23 et 4 mars 2015 et les 30, 31 août et 1er septembre 2015 par le président de la République du Mali, son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar Keita, à l'invitation fraternelle et amicale de son excellence Monsieur Abdelaziz Bouteflika, président de la République algérienne démocratique et populaire.

4- Les communiqués conjoints publiés à ces occasions ont porté sur d'importants sujets de coopération entre les deux Etats, en même temps qu'ils ont donné de fermes instructions de dynamisation des relations en divers domaines. Ils ont largement inspiré les travaux de la présente session.

5- Dans son discours d'ouverture son Excellence Monsieur Modibo Keita, Premier ministre, chef de gouvernement de la République du Mali, après avoir souhaité la bienvenue à la délégation algérienne, a rappelé le partenariat stratégique entre les deux pays. Il a indiqué que le renforcement et l'élargissement de la coopération bilatérale répondant parfaitement aux aspirations des deux peuples et correspondant aux potentialités des deux pays.

6- Il a également souligné la convergence de vues entre les deux pays sur les questions d'intérêt commun, notamment celles liées à la paix, à la sécurité et au développement avant de rappeler le rôle éminent que son Excellence Monsieur Abdelaziz Bouteflika a joué dans le retour

de la paix au Mali.

7- Il a, enfin, relevé les relations de bon voisinage entre le Mali et l'Algérie et s'est félicité de l'engagement ferme et résolu du Gouvernement algérien aux côtés du Mali dans le cadre des négociations de la conclusion et de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la Réconciliation au Mali.

8- Le Premier ministre de la République algérienne démocratique et populaire a, quant à lui, adressé ses sincères remerciements aux autorités maliennes pour l'accueil particulièrement chaleureux et fraternel réservé à sa délégation et à lui-même.

9- Il s'est félicité de la parfaite convergence de vues entre son Excellence Monsieur Abdelaziz Bouteflika, président de la République algérienne démocratique et populaire et Son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar Keita, président de la République, chef de l'Etat, sur les questions de paix, de sécurité et de développement.

10- Il a, enfin, souhaité que la présente session soit l'occasion de dégager les voies et moyens permettant de contribuer au renforcement de la coopération de la coopération bilatérale entre la République du Mali et la République algérienne démocratique et populaire.

11- La 12<sup>e</sup> session de la Grande commission mixte de coopération s'est félicitée du relèvement du niveau de cette instance aux Premiers ministres, ce qui témoigne du dynamisme de la coopération entre les deux pays.

12- Elle a permis de jeter les bases d'une coopération économique, commerciale, sociale, et culturelle plus poussée entre les deux pays. A cet égard, elle s'est félicitée, en particulier, des conclusions du Forum économique algéro-malien tenu en marge de ses travaux et qui conduira à la création prochaine d'un conseil d'affaires entre les deux pays avec pour objectifs le développement des relations commerciales, la création de joint-ventures, la diversification, au profit des opérateurs économiques, des marchés et des sources d'approvisionnement.

13- Cette session s'est inscrite

aussi dans la dynamique de lancement futur de projets conjoints et dans la poursuite et l'accélération de ceux en cours, notamment dans les domaines des infrastructures routières intraterritoriales, la protection des humains et du bétail contre les maladies, la facilitation du transport entre les deux pays, la recherche pétrolière. Elle a engagé les responsables nationaux concernés à poursuivre la coopération dans les domaines de la formation et de la promotion des échanges culturels, le partage mutuel du savoir et des savoir-faire.

14- A l'occasion de cette 12<sup>e</sup> session les deux parties ont conclu et procédé à la signature des accords suivants :

- Accord de coopération dans le domaine de l'énergie,
- Accord de coopération dans le domaine du pétrole et du gaz,
- Accord de coopération dans le domaine de la recherche géologique et minière,
- Accord de coopération dans le domaine de la santé vétérinaire,
- Accord de coopération dans le domaine de la protection des végétaux et de la quarantaine végétale,

- Accord de coopération technique dans les ressources en eau,
- Accord de coopération en matière de santé,

- Mémoire d'entente relatif de coopération dans les domaines du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale,

- Mémoire d'entente dans le domaine de la solidarité nationale,
- Programme d'échanges culturels pour la période 2017-2019,

- Mémoire d'entente relatif à la promotion du commerce extérieur entre l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX Algérie) et l'Agence pour la promotion des exportations du Mali (APEX Mali),

- Accord de coopération entre la Radio algérienne et l'Office de radiodiffusion et télévision du Mali.

15- Les deux parties sont également convenues d'assurer le suivi des engagements retenus lors de la présente session dans le cadre des activités du Comité bilatéral stratégique (CBS).

16- Les deux parties ont également échangé sur la sortie de crise au

Mali, après la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger.

17- Abordant les efforts déployés en vue de retour définitif de la stabilité dans le septentrion malien, le Premier ministre Abdelmalek Sellal a souligné l'intérêt tout particulier que le Président de la République, S.E.M. Abdelaziz Bouteflika, attache à la restauration de la paix durable au Mali et à la réalisation de la réconciliation entre les frères maliens dans le respect de l'intégrité territoriale, de l'unité nationale et de la souveraineté du Mali.

Il a renouvelé le soutien du Gouvernement algérien au Gouvernement malien pour les efforts qu'il déploie, avec détermination, sous la Haute direction de S.E.M. Ibrahim Boubacar Keita, en vue de permettre à l'Etat d'exercer tous ses pouvoirs régaliens sur les

l'ensemble du territoire national.

18- Les deux parties ont noté avec satisfaction les avancées enregistrées dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu de la Processus d'Alger et appelé à leur consolidation à travers la bonne mise en œuvre de l'accord. Elles exhortent la communauté internationale à appuyer les efforts du Mali, en particulier, et honorant les engagements pris notamment à l'occasion de la conférence internationale pour la relance économique et le développement durable du Mali tenue à Paris le 22 octobre 2015.

19- La partie malienne a rendu un vibrant hommage au Président Abdelaziz Bouteflika pour son engagement personnel continu en faveur de la promotion de la paix, de la stabilité et de la réconciliation nationale au Mali. Elle a remercié l'Algérie pour sa sollicitude fraternelle et pour contribution multiforme et adaptée aux efforts de règlement de la crise politico-sécuritaire qui a secoué le Mali au cours des dernières années. Elle a réaffirmé sa détermination à mettre tout en œuvre en vue d'une application intégrale des dispositions de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali.

22- Concernant la situation en Libye, les deux parties ont exprimé leur profonde préoccupation face à la situation dans ce pays qui menace la nation libyenne dans ses fondements ainsi que la stabilité et la sécurité dans la région.

La Partie malienne a exprimé son appui aux efforts de l'Algérie concernant le règlement de la crise en Libye, basée sur la solution politique, le dialogue et la réconciliation nationale.

23- Les deux parties ont formulé l'espoir de voir s'établir une plus grande conjugaison de leurs efforts pour travailler ensemble avec les autres pays africains à la consolidation de l'Union Africaine et au renforcement de ses capacités à traduire fidèlement le message des Pères fondateurs.

24- Abordant les derniers développements concernant la question du Sahara occidental, les deux Premiers ministres ont réaffirmé leur soutien aux efforts de l'ONU visant à trouver une solution politique, mutuellement acceptable, qui pourvoie à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale des Nations unies.

25- S'agissant de la situation au Moyen Orient, les deux Premiers ministres ont réitéré leur soutien à un règlement juste et durable du conflit israélo-palestinien, consacrant le droit du peuple palestinien à la création d'un Etat indépendant avec comme capitale El Qods.

26- Les entretiens entre les deux parties se sont déroulés dans une atmosphère empreinte de fraternité et de compréhension mutuelle.

27- Au cours de sa visite, Son Excellence Monsieur Abdelmalek Sellal a été reçu en audience par le président de la République du Mali, Son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar Keita à qui il a transmis les salutations fraternelles et amicales de son frère et ami Son Excellence Monsieur Abdelaziz Bouteflika, président de la République algérienne démocratique et populaire.

28- Son Excellence Monsieur Abdelmalek Sellal, Premier ministre de la République algérienne démocratique et populaire, a vivement remercié le président de la République du Mali, Son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar Keita et le Premier ministre, chef de gouvernement son Excellence Modibo Keita, pour l'accueil chaleureux et fraternel ainsi que pour toutes les marques d'attention dont lui-même et sa délégation ont fait l'objet durant leur séjour au Mali, qui s'est déroulé dans un climat convivial à l'image des liens étroits de fraternité, d'amitié et de compréhension, mutuelle qui unissent les deux pays, les deux peuples et les deux chefs d'Etat.

29- La treizième session de la Grande commission mixte de coopération entre les deux se tiendra au courant de l'année 2018 à Alger en République algérienne démocratique et populaire, à une date qui sera fixée d'un commun accord par voie diplomatique.

R.N. / Ag.

## Habitat

# Tebboune se réunit avec le Conseil national de l'ordre des architectes

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune a tenu jeudi une réunion avec les membres du Conseil national de l'ordre des architectes (CNOA) pour un échange sur le rôle de «partenaire social» dans la concrétisation des programmes de logement.

La réunion a permis, selon un communiqué rendu public hier par le ministère, d'exposer les préoccupations de la corporation qui

s'est félicitée des améliorations apportées par le décret exécutif fixant les modalités de la rémunération de la maîtrise d'oeuvre en bâtiment. Les membres du CNOA ont exprimé leur disponibilité à accompagner le secteur dans la concrétisation des différents programmes de logement à la faveur des facilités offertes à l'ordre national des architectes, qui constitue «une force de proposition sur tout ce qui est entrepris», ajoute la même source. Pour sa part, le ministre a salué le rôle de premier plan que joue l'Ordre, soulignant sa volonté à assoir une base de dialogue en vue d'organiser la profession de l'architecte au sens de l'efficacité des prestations et la forte participation à tous les projets décidés par l'Etat, conclut-on.

M.T.



Ph : Slimane Lotfi ©

## Le permis à points entrera en vigueur en janvier 2017 Quelles nouveautés portera-t-il?

Le facteur humain est pointé du doigt en matière de sécurité routière. Il serait à l'origine de 95% des accidents de la circulation automobile. L'Etat tente de sévir par la mise en place d'une législation plus pertinente pour stopper l'hécatombe sur les routes. Un avant-projet de loi sur la sécurité routière est actuellement à l'étude au niveau de l'Assemblée nationale. Il propose d'agir autrement que par des retraits systématiques du permis de conduire, et ce, plutôt par l'introduction du «Permis à points». Les statistiques du Centre national de prévention et de sécurité routières font état de 3164 morts, durant les neuf (09) premiers mois de l'année en cours, dans des accidents de la circulation. 35 592 ont été blessés dans 22950 accidents, à travers le territoire

national. La nouvelle loi sur la sécurité routière qui sera prochainement adoptée par l'Assemblée populaire nationale, propose l'application de mesures plus répressives avec des amendes plus sévères et le permis à points qui verra officiellement le jour. Ledit permis de conduire disposera : «d'un capital de 24 points qui est réduit de plein droit en cas d'infractions (...) A cette réduction s'ajoute un retrait supplémentaire en cas de non-paiement de l'amende forfaitaire correspondant à l'une des infractions». Les poids lourds et les transports en commun seront aussi concernés par l'avant-projet de loi qui prévoit aussi «l'introduction du chronotachygraphe». Le texte en question propose en outre des amendements sur le volet formation des conducteurs et de for-

mateurs. Les écoles de conduite seront gérées par un autre cahier des charges et devront ainsi répondre à de nouvelles exigences. Le texte ne prévoit en revanche aucun article sur l'état des routes excepté, l'implantation des ralentisseurs. Le 25 octobre dernier, le ministre des Transports et des Travaux publics, Boudjemaâ Talaï, annonçait devant les députés que le projet de loi devrait entrer en vigueur au plus tard en janvier 2017. Il a ajouté que le nouveau permis sera aussi biométrique ouvrant, ainsi, le droit à ses porteurs de circuler dans plusieurs pays étrangers après six mois de résidence, à condition que ces pays soient signataires d'une convention avec l'Algérie.

Asma H.

## Maroc Nouvelle manifestation à Al Hoceima, le Palais tente de contrer la mobilisation populaire

La mort tragique de Mouhcine Fikri, vendeur de poisson à Al Hoceima, continue de susciter la colère de la population dans cette localité de la région du Rif, située dans le nord du Maroc. Une véritable marrée humaine a pris possession des rues d'Al Hoceima, vendredi en début de soirée, pour rendre hommage à la victime. Bougies à la main, les manifestants ont scandé des slogans «à l'adresse du Makhzen», comme le rapporte le Desk. Les manifestants ont non seulement dénoncé «la hogra», mais ont aussi apporté une réponse au «risque d'embrassement prophétisé sur les réseaux sociaux pour faire taire leur mouvement de protestation», toujours d'après le Desk.

Mercredi 2 Novembre, ce site d'information marocain a publié un article faisant état de plusieurs «robots» qui «ont fait leur réapparition sur le réseau Twitter». Ces derniers sont «chargés depuis le week-end dernier, de relayer la communication royale et l'état d'avancement de l'enquête sur la mort de Mouhcine Fikri», affirme le Desk. «Bien que non identifiés, ces robots reflètent l'inquiétude suscitée par la mobilisation populaire en mettant en avant le risque de (fitna) qui guetterait le pays», selon la même source.

## Front Al-Moustakbal

### Belaïd : «La protection du pays des dangers est l'affaire de tous les Algériens»



Ph : Slimane Lotfi ©

La protection du pays des dangers qui le guette est «l'affaire de tous les Algériens», a considéré hier à Constantine le président du Front Al-Moustakbal, Abdelaziz Belaïd. S'exprimant au cours d'un meeting animé au palais de la culture Malek-Haddad, A. Belaïd a appelé les citoyens à se «lancer sans conditions» dans la bataille de la protection du pays de «tous les dangers» soulignant l'importance de mettre en place «une voie de communication» devant permettre, de son avis, «une résolution efficace des problèmes multiformes», dont fait face la société. A. Belaïd a également appelé à l'établissement de «bilans réels et justes» dans tous les domaines, notamment «économique» pour, a-t-il soutenu «une meilleure maîtrise des points forts et faibles». Il a, dans ce contexte, considéré que «le pays ne

souffre pas de crise économique grave, mais fait face à une crise d'éthique et de gestion» appelant l'élite politique, la population et la société civile également à agir contre toutes les formes de dépassements mettant «en péril» l'avenir du pays et des générations montantes. Le président de cette formation politique, qui a comptabilisé les multiples avancées réalisées par l'Algérie en matière de construction de logements, d'hôpitaux, de routes et d'universités entre autres, a estimé qu'il est «primordial» aujourd'hui, d'«investir dans la ressource humaine pour une société prospère». «Le front Al-Moustakbal œuvre à sensibiliser les citoyens sur les enjeux, dont fait face l'Algérie en les incitant à s'investir dans la vie politique et à constituer une force pour barrer la route aux opportunistes», a-t-il encore souligné.

## PEP

### Adopter une nouvelle loi accordant de larges prérogatives aux élus

La présidente du parti de l'Equité et de la Proclamation (PEP), Naïma Salhi, a appelé, samedi depuis Ouargla, à adopter une nouvelle loi devant donner de «larges» prérogatives aux élus.

«Il appartient à l'Etat d'adopter une nouvelle loi accordant de larges attributions aux élus, notamment locaux, à même de leur permettre de suggérer des projets de développement, promouvoir l'investissement local, recouvrer la fiscalité et contrôler les différentes administrations», a lancé N. Salhi lors d'un meeting animé au complexe sportif de la commune de

N'goussa, (Ouargla), en présence des militants et sympathisants de sa formation politique. Elle a souligné, à ce titre, que «l'élu local devra être une force de proposition et d'œuvrer à la protection des biens de l'Etat et la préservation des deniers publics». La responsable partisane a estimé, que «certaines assemblées élues locales actuelles ont échoué à la mission que leur ont été assignées, ayant provoqué, par conséquent, un blocage et hypothéqué les attentes des citoyens en matière de développement». N. Salhi qui a réitéré que «son parti prendra part aux

prochaines législatives de 2017», a appelé les jeunes à prendre part aux élections «pour contribuer à l'édification d'une société forte, à soutenir les catégories marginalisées et des questions de la femme et de l'enfant».

La présidente du PEP a, au terme de son intervention, exhorté les jeunes à «contribuer au développement de l'économie nationale à la faveur du montage de projets, consolider les volets socioculturels et historiques et à s'impliquer effectivement dans la protection et la défense du pays».



FLN

## Ould Abbès : «Candidatures des ministres, Bouteflika tranchera»

*Djamel Ould Abbès a présidé hier, une réunion du bureau politique, à l'issue de laquelle il a rencontré la presse. L'occasion pour lui de revenir, sur de nombreuses questions, notamment les législatives, ses rencontres et contacts avec les anciens responsables du parti marginalisés du temps d'Amar Saâdani.*

**S'**agissant des prochaines législatives, le chef du FLN, a précisé que les candidatures des ministres en exercice seront tranchées par le président de la République, en sa qualité de président du parti. Cependant, ajoute-t-il «je ne vois de pas de problème qu'un ministre qui veut rester député une fois élu, se présente pour les législatives». Dans cette conférence, il a été question aussi de la «Chkara» (sac d'argent). A ce propos, il a été très clair : «je ne laisserai personne qui a l'odeur de la «Chkara» au sein du parti, et encore moins présenter sa candidature». Concernant ses contacts avec les anciens responsables du FLN, il a confirmé avoir eu un long entretien téléphonique avec l'ex-président de l'APN, Abdelaziz Ziari «on a longuement parlé au téléphone, je lui ai proposé de revenir, et de mettre son expérience au service du parti». Il ajoute à ce

propos : «le secrétaire général du parti a statutairement le droit de constituer autant de commissions techniques qu'il souhaite, pour recevoir des experts, des anciens cadres du parti, même s'ils ne sont pas dans la direction actuelle. Abdelaziz Ziari travaillera directement avec moi». Le patron du FLN a en outre exclu toute diminution du nombre de moutardes, soulignant qu'il restera tel que défini par l'ancien secrétaire Général du FLN Amar Saâdani. Ould Abbès a parlé des débats à l'APN, expliquant qu'il a autorisé les députés des partis, à exprimer les préoccupations des citoyens, pour être en phase avec eux, en cette période préélectorale. «Mais au moment du vote, ils doivent respecter strictement la discipline du parti» insistera-t-il en faisant référence à la célèbre formule du docteur Lamine Debaghine du PPA, qui avait dit un jour j'ai tort, mon parti a raison».



Ph : Slimane Lotfi ©

Elections législatives de 2017

## Le MSP décide de participer, Ahd 54 temporise



A l'approche des élections législatives de 2017, les partis politiques s'emballent et chacun s'attelle à se préparer à se rendre-vous important. Plusieurs formations politiques sont déjà entrées dans le vif du sujet en commençant par d'abord la restructuration et s'organiser d'avantage dans l'espoir de gagner du terrain et susciter surtout le soutien des Algériens pour briguer

des mandats dans les deux chambres du Parlement. Cela tandis, que certaines formations affichent déjà leurs ambitions de se faire des alliés pour mieux se positionner et consolider leurs rôles dans ce jeu. Après certaines formations de l'opposition, à l'exemple du RCD, et celles alliées au pouvoir qui ont déjà annoncé leurs décisions de participer aux élections législatives, le Mouvement de la société pour la paix (MSP) a annoncé lui aussi sa décision de participer à ce rendez-vous. «Le MSP a officiellement décidé de participer aux élections législatives de 2017 avec ses listes», a indiqué hier son président, Abderrezak Mokri dans, une conférence de presse à l'issue de la réunion de son conseil de la Choura soulignant que le parti était prêt pour cette échéance. Il a évoqué la possibilité d'alliance avec d'autres partis, précisant que sur décision du conseil de la Choura, la formation d'alliances sera débattue au niveau local. A la question d'un député sur une possible alliance dans le cadre de la coordination pour les libertés et la transition démocratique, le responsable a répondu que le MSP avait compris auprès de cette organisation qu'elle n'approuvait pas les alliances. Le MSP avait,

pour rappel, appelé dans un communiqué les militants et les responsables du parti à se mobiliser en prévision de cette échéance. De son côté, le président du parti AHD 54, Fawzi Rebaine, a affirmé que le conseil national prendra lors de sa session ordinaire prévue en décembre prochain, une position quant à sa participation aux élections législatives 2017. Connu pour son opposition aux activités et les décisions des deux chambres du Parlement, le parti de AHD 54 semble, à écouter ses déclarations, vouloir revenir à la scène politique et «se mêler dans le jeu» en tant qu'acteur effectif, d'autant que la situation actuelle du pays nécessite de s'impliquer davantage et la mobilisation de toutes les parties forces vives de la société. Cela dit, Fawzi Rebaine rejette cette fois-ci l'abstentionnisme qui a tant prix en otage le bon fonctionnement du parlement et influencé même sur le quotidien des Algériens, mais qui traduit une crise profonde de transparence au sein du Parlement. Lors d'une conférence de presse, F. Rebaine a indiqué, que les partis politiques désirant participer aux prochaines législatives, devront présenter des personnes compétentes en mesure de débattre des projets de lois

soumis au parlement et de barrer la route devant les détenteurs d'argent sale. Il a estimé à ce propos, nécessaire de s'écarter des pratiques politiques qui minimisent l'importance de l'opération électorale, notamment en ce qui a trait à la fraude et la répartition des quotas et de mettre fin au phénomène d'abstention tout en s'orientant vers l'action effective à même de sortir de la crise. Concernant la position du parti AHD 54 à l'égard de la proposition de Abdelwahab Derbal, à la tête de la Haute instance autonome de surveillance des élections, Rebaine a précisé, que l'important n'était pas les personnes, mais l'opération de préparation et de supervision dans un cadre de «loyauté et intégrité et non la surveillance de son déroulement», rappelant la nécessité de changer les règles de l'exercice électoral dans le pays. D'autre part, le président du parti AHD 54 a souhaité, un changement radical dans les différents domaines pour enrayer les phénomènes négatifs qui sévissent au sein de la société comme la corruption, le népotisme et le gaspillage des fonds publics. «Des phénomènes que le parti n'a de cesse appelé à combattre», a-t-il encore dit.

Salim N.

TAJ

## La classe politique appelée à participer à la concrétisation du contenu du dernier message du président Bouteflika

Le parti du «Tajamoue Amal Al-Djazair» (TAJ) a appelé, hier la classe politique à participer à la concrétisation du contenu du message du président de la République, adressée à l'occasion du 62<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1<sup>er</sup> Novembre 1954 et à contribuer à «la création d'un climat calme fondé sur le respect mutuel». Le parti a appelé, à l'issue de la réunion de son bureau politique, la classe politique à participer à la concrétisation du contenu du message du président de la République et à contribuer à la création d'un climat calme et responsable fondé sur le dialogue fructueux, l'enrichissement constructif et le respect mutuel, pour l'intérêt suprême de la Nation et de la patrie». Dans ce cadre, TAJ a salué le message du président Abdelaziz Bouteflika, qui appelle à «l'édification d'un front interne fort qui renforce la cohésion nationale afin de relever les défis, auxquels l'Algérie est confrontée», soulignant «son entière disposition à adhérer à toute démarche allant dans le sens de ce message». Par ailleurs, il a

appelé le gouvernement à poursuivre ses efforts pour «la préservation des grands équilibres financiers et à œuvrer à concrétiser un nouveau modèle économique et de développement», à travers «la relance d'un investissement générateur de richesses et d'emplois, en vue d'édifier un système économique diversifié et compétitif». Le parti a salué «le professionnalisme et le courage de l'Armée nationale populaire (ANP) qui est restée attachée à ces missions constitutionnelles, à travers la préservation de la sécurité, de la stabilité et la défense de la souveraineté nationale», se félicitant du rôle des différents corps de sécurité dans «la garantie de la sérénité dans le pays, ainsi que ceux déployés sur les frontières pour protéger la patrie et consolider les acquis de la Nation». Au plan interne, TAJ a exprimé «son entière disponibilité à garantir la réussite des prochaines échéances pour permettre au parti de s'assurer une position forte et stratégique au sein de la prochaine carte politique».

A.A.

Mouvement El-Islah

## En première ligne pour renforcer le front intérieur

Le secrétaire Général du Mouvement El-Islah, Filali Ghouini, a indiqué hier à Alger que sa formation politique «sera en première ligne pour préserver la stabilité et renforcer le front intérieur». Le Mouvement El-Islah «sera en première ligne pour préserver la stabilité, renforcer le front intérieur, raffermir la cohésion et défendre les fondements de l'Etat», a précisé G. Filali à l'ouverture de la session ordinaire du Bureau national de sa formation politique. Il a ajouté, que le Mouvement El-Islah, qui a décidé de participer aux prochaines législatives, «estime que le renforcement du front intérieur passe par un projet consensuel appuyé par une large base populaire». Le secrétaire Général du Mouvement El-Islah a fait savoir, que sa formation politique était favorable aux alliances politiques en prévision

des prochaines élections. Concernant la suppression de la retraite proportionnelle et sans condition d'âge, Filali a déploré, que les principaux syndicats de la fonction publique, notamment ceux de l'éducation, de la santé et de l'administration, n'aient pas été associés. Pour le premier responsable du Mouvement El-Islah, les mesures contenues dans le projet de loi de finances 2017, dont la hausse de certaines taxes et des prix de certains produits de large consommation «influenceront négativement sur le pouvoir d'achat du citoyen». Filali a, par ailleurs, appelé à mettre en place un conseil supérieur de l'éducation composé de cadres compétents qui auraient pour mission de faire des propositions à même de renforcer le système éducatif et de remédier aux lacunes.

I.N.

# Commerce extérieur

## Le déficit commercial poursuit sa hausse

*Le déficit commercial de l'Algérie a augmenté de plus de 20% durant les neuf premiers mois de 2016. Selon une étude du Centre national des statistiques, (CNIS), le volume global des importations de l'Algérie enregistré durant les neuf premiers mois de l'année en cours a atteint les «35,08 milliards de dollars US soit une baisse de 11,09% par rapport aux résultats des neuf premiers mois 2015».*

Le volume atteint par les exportations est également touché par la baisse. Il a atteint les «20,04 milliards de dollars US» soit une diminution de 25,57% par rapport à la même période de comparaison. Cette tendance baissière, vient ainsi se traduire par un déficit de la balance commerciale de 15,04 milliards de dollars US. Pour cette période aussi, le taux de couverture des importations reste plus élevé que celui couvert par les exportations. Ainsi, par groupes de produits du côté des importations, le rapport du Cnis état de plusieurs baisses, à l'exemple des «biens alimentaires 13,33%, les biens destinés à l'outil de production 9,98%, les biens de consommation non alimentaires 6,02%, les biens d'équipements 13,37%. Pour cette catégorie la baisse a été induite essentiellement, par les appareils

électriques les véhicules de transport de personnes et de marchandises. Ainsi, le groupe des «biens de consommation non alimentaires» vient en troisième position dans la structure des importations réalisées durant les neuf premiers mois 2016 avec 6,2 milliards de dollars US soit une proportion de 17,67% du volume global. Le groupe des «biens alimentaires» occupe le dernier rang dans la structure de nos importations avec la quote-part de 17,43% et un volume de 6,11 milliards de dollars US. Notons que ce groupe enregistre, par rapport aux neuf premiers mois 2015, une diminution de plus de 13,3%, soit 940 millions de dollars US. Côté exportation, les hydrocarbures continuent à représenter l'essentiel des ventes à l'étranger de l'Algérie. Durant les neuf premiers mois 2016, cette catégorie a couvert la part de 93,73 % du volume global des exportations. Bien que le taux semble haut, il est toutefois en baisse de 26,29 % par rapport à la même période 2015. Quant aux exportations «hors hydrocarbures», elles demeurent toujours marginales. Cette catégorie n'a couvert que 6,27% du volume global des exportations pour une valeur de 1,25 milliard de dollars US. Si on les comparait avec les résultats obtenus durant la même période de comparaisons, il s'avère qu'elles ont enregistré une baisse de 13,31%. Concernant les principaux produits hors hydrocarbures exportés, la plus grosse part a été réservée par le groupe «demi-produits». Celle-ci représente «4,67 % du volume global des exportations soit l'équivalent de 936 millions de dollars US». En seconde position vient le groupe «biens alimentaires» avec une part de 1,04% soit 208 millions de dollars US.



Ph : Slimane Lotfi ©

Ce groupe sera suivi par le groupe «produits bruts» avec la part de 0,30% soit en valeur absolue 61 millions de dollars US.

La dernière position a été partagée par les groupes «biens d'équipement industriels» et «biens de consommations non alimentaires» avec respectivement des parts de 0,19% et 0,06%. S'agissant des principaux partenaires de l'Algérie le rapport du Cnis montre que c'est avec les pays de l'OCDE que les échanges extérieurs ont été les plus importants et plus particulièrement avec les pays de l'Union européenne. Ceci n'exclut en rien la présence d'échange avec les pays hors UE même si ce dernier demeure faible. En effet, le volume global des échanges

avec les pays hors UE et OCDE, a atteint les 721 millions de dollars US. il affiche une diminution de «29,66% de leur part du marché par rapport aux neuf mois 2015», car chutant de 1,02 milliard de dollars US. De même pour les pays de l'Asie et de l'Amérique. Les échanges avec la première région ont affiché une baisse de «11,61% passant de 11,32 milliards de dollars US à 10 milliards de dollars US durant la période des neuf premiers mois de l'année, la seconde région a enregistré quant à elle une légère baisse de 0,32% par rapport aux neuf mois 2015 en passant de 3,39 milliards de dollars US à 3,37 milliards de dollars US.

Amel Driss

## FCE - Transition énergétique en Algérie

### Une étude réalisée par des experts indépendants présentée mardi



Ph : Slimane Lotfi ©

Le FCE organise une rencontre le 8 novembre prochain pour présenter une étude, réalisée par des experts indépendants, sur le thème de la transition énergétique en Algérie. La rencontre entre dans le cadre des activités de l'organisation patronale visant à «contribuer au débat national sur les enjeux et les défis du développement économique du pays», souligne un communiqué du FCE adressé à notre site. «L'Algérie a fait de son secteur des hydrocarbures un outil de décollage économique, en assurant un approvisionnement régulier en énergie pour la société et l'économie nationale

et en dégageant des excédents en ressources financières pour financer le développement économique et social», a noté le FCE. «Après 54 ans d'exploitation, souvent intensive, de cette ressource et après des évolutions significatives dans le modèle de consommation des Algériens et suite aux évolutions dans le monde tant en matière de production, d'émergence de nouveaux acteurs et de découvertes de nouvelles ressources d'énergie, il est arrivé le moment de s'interroger sur la place des hydrocarbures dans l'économie nationale», relève l'organisation

présidée par Ali Haddad. Pour le FCE, «les éléments de cette interrogation se posent en termes de transition énergétique en prenant en considération les stocks de réserves non renouvelables, les ressources alternatives, les possibilités technologiques et les capacités financières à mobiliser et à allouer dans le cadre d'arbitrages judicieux». «Il s'agira aussi, relève-t-on, de s'interroger sur les besoins internes, de leur évolution future et des contraintes liées à une valorisation dans une démarche de diversification industrielle de notre économie». La rencontre abordera également la question de la projection des grands paramètres d'évolution du secteur de l'énergie et de l'économie mondiale pour situer les moments critiques des choix stratégiques et des décisions. «La consommation de l'énergie a connu une croissance importante en 2015 par rapport à 2014 (...) et on table sur la croissance annuelle moyenne autour de 8%, toutes énergies confondues», a indiqué le FCE qui prône une restructuration de la politique industrielle «pour mieux intégrer la nouvelle filière de l'énergie renouvelable dans le système industriel national».

S.L.

## Facture d'importation de céréales

### Baisse de près de 20% sur les neuf mois

Malgré une légère hausse des quantités importées, la facture d'importation des céréales (blé, maïs et orge) a baissé de près de 20% durant les neuf premiers mois de 2016 par rapport à la même période de 2015. Ainsi, selon le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis), la facture d'importation des céréales a reculé de 19,9%, pour s'établir à 2,05 milliards de dollars (mds usd) entre janvier et fin septembre 2016 contre 2,56 mds usd à la même période de 2015. Par catégorie de céréales, la facture d'importation des blés (blés tendre et dur) a reculé à de 26,5%, en s'établissant à 1,31 md usd contre 1,79 md usd en 2015. Les quantités ont également baissé de 3% en atteignant 5,99 mt contre 6,17 mt. Pour le blé tendre, la facture d'importation s'est réduite à «878,82 millions usd contre 1,22 md usd (-28,13%)», alors que les quantités importées ont reculé de 7,7%, atteignant les 4,57 mt contre 4,95 mt.

Concernant le blé dur, la facture a également baissé à «437,75 millions usd contre 567,71 millions usd», soit une baisse de 23%, malgré une augmentation des plus de 16% des quantités importées. Ces dernières se sont établies à «1,42 mt contre 1,22 mt. Les importations du maïs, se sont chiffrées à «602,71 millions usd contre 635,58 millions usd (-5,2%) avec un volume importé de 3,25 mt contre 3,14 mt (+3,52%)». Quant à l'orge, la baisse a été de l'ordre de 2,55%. La facture est donc passée à 135,54 millions usd contre 139,08 millions usd. Les quantités de cette céréale ont enregistré une hausse de 25% passant de 611.922 t à 767.734 t. Les raisons de cette grande baisse de la facture globale des céréales, son liées au recul des cours sur les marchés mondiaux des céréales, constaté depuis 2015 à la faveur de stocks abondants et de bonnes récoltes mondiales. Depuis les 7 premiers mois de l'année, il a été constaté une baisse des prix à l'importation de «332 dollars/tonne (usd/t) pour le blé dur (baisse de plus de 31% par rapport à la même période de 2015), à 192 usd/t pour le blé tendre (-25%) et à 183 usd/t pour le maïs (-11,3%)». Selon l'organisation de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) l'indice des prix mondiaux des céréales a chuté de près de «2% en septembre dernier par rapport à août». Il a affiché une «baisse de près de 9% par rapport à septembre 2015». Il importe de noter que pour cette année, il est attendu une hausse de 1,5% de la production mondiale de céréales soit 2,569 milliards de tonnes. D'après les prévisions de la FAO, la production mondiale de blé, qui devrait atteindre «742,4 millions de tonnes». Une hausse qui se verra aidée par des augmentations des pays appelés à remplacer l'Union européenne en tant que plus grand exportateur de céréales. Il s'agit, notons-le, de l'Inde, Etats-Unis et en Russie.

A.D.

Tizi Ouzou

# La ressource halieutique pâtit de la pêche illicite et du chalutier

*Azzedine et Abdelkader, deux pêcheurs artisans d'Azeffoun, sont presque catégoriques : «d'ici 10 ans au plus tard, il n'y aura plus de poisson à pêcher», s'inquiètent-ils en raison du déclin de la ressource halieutique, conséquence de la pêche illicite et du chalutier, «Il y a cinq ans, les pêcheurs des petits métiers ramenaient 30 à 40 kilogrammes de poisson chacun contre quatre actuellement», se souvient Azzedine Arhab, armateur pêcheur et président de l'association de la pêche artisanale et de l'environnement «le Dauphin» de Tizi Ouzou.*

«**N**ous vivons une catastrophe», avise Abdelkader pêcheur artisan depuis 25 ans. Comme partout dans le monde, le chalutier est considéré comme étant l'ennemi de la ressource, puisque ce bateau de pêche utilise le filet dérivant appelé le chalut lequel racle le fond marin causant la détérioration des habitats et organismes posés sur ce fond. Outre la pêche dans les zones interdites, la flottille de chalutiers exerce une pression sur la ressource sans respect des normes en vigueur. A. Arhab cite, à ce titre, le port d'Azeffoun qui dispose de deux chalutiers, mais en reçoit une trentaine venant d'autres wilayas pour séjourner en mer pendant 24 heures. «C'est de la surpêche. C'est-à-dire que le fond marin ne se repose pas. Or, les normes disent que le chalutier sort du port le soir et rentre le lendemain matin et ne travaille pas pendant la journée», explique-t-il. La flottille algérienne de sardinières est la plus grande au niveau de la méditerranée avec 1 200 senneurs. Mais ce professionnel regrette le fait qu'une partie de cette flottille, acquise durant les dix dernières années, soit faite sans études d'impact sur la ressource. D'ailleurs, cette association attribue la diminution de 50% de la ressource, observée depuis 2005, à l'augmentation de la flottille de pêche. «Beaucoup de professionnels ont transgressé la période d'arrêt biologique durant 2016 sans être, pour autant, pénalisés par les autorités compétentes», observe-t-il. Pourtant, la nouvelle loi sur l'arrêt biologique stipule que lorsqu'un chalutier est en infraction, le patron du bateau est passible de prison, le matériel de pêche saisi et l'armateur est interdit de travailler pendant 5 ans. Pendant le repos biologique, il n'y a que la pêche aux crevettes qui est tolérée. «Mais l'application de la réglementation est loin d'être rigoureuse, alors que l'Algérie a ratifié toutes les conventions liées à la pêche responsable et



Ph : Slimane Lotfi ©

durable», regrette-t-il. D'après les études effectuées par des organisations internationales, le chalutier détruit 10 kgs de poisson en capturant un kilogramme de façon illicite. Ce professionnel, qui exerce ce métier de père en fils, relève à ce titre l'importance des inspecteurs de pêche dans le contrôle de la pêche illicite : «Ces inspecteurs existent, mais n'ont aucune autorité pour intervenir et prendre des décisions par rapport à ce genre d'infractions». De son côté, Abdelkader témoigne d'un autre type de pêche illégale pratiquée par des chalutiers qui chassent dans des endroits de 9 brasses de profondeur (une brasse=1,80 mètre), ce qui est strictement interdit vu le risque d'endommagement des larves de poissons. Or, la loi interdit au chalutier de pêcher dans les zones inférieures à 25 brasses, lesquelles sont réservées uniquement aux petits métiers (navires de 6 à 24 mètres) «C'est toute la côte algérienne qui souffre de ce problème», regrette Abdelkader, pêcheur artisan depuis 25 ans. L'autre facteur aggravant le déclin de la ressource halieutique est la pêche de plaisance sous différentes formes qui est, de surcroît, non réglementée. «A Azeffoun, nous avons 60 pêcheurs artisans, alors que le nombre

d'embarcations de pêche de plaisance est estimé à 220 barques qui capturent et commercialisent leur poisson sans autorisation. De plus, leurs équipements de pêche ne sont pas contrôlés», explique Azzedine. En outre, ce petit port de pêche n'échappe pas au braconnage qui prospère dans les plages d'échouage avec une trentaine de braconniers recensés au niveau des côtes d'Azeffoun. La chasse sous-marine est un autre phénomène qui a également une part de responsabilité dans la réduction de la production voire même dans l'extinction de certaines espèces de poisson. «En 2015, une équipe de plongeurs est restée pendant quatre mois dans la région d'Azeffoun pour pêcher. Leurs captures ne sont même pas recensées dans les campagnes d'évaluation de la ressource», s'offusque-t-il. A ce propos, il cite le cas de la cigale, un poisson qui vit dans les fonds accidentés, mais qui a disparu des côtes algériennes à cause de la plongée sous-marine. Les pêcheurs artisans peuvent capturer trois à cinq pièces seulement dans l'année, alors que les plongeurs ramènent jusqu'à 30 pièces par jour, et ce, en profitant de la période de reproduction de cette espèce qui se rapproche plus de la côte pour y poser ses œufs. Le

mérou jaune est en voie de disparition à cause de cette pratique. Pendant la période de reproduction, cette espèce séjourne pendant trois mois près des côtes. Les adeptes de la plongée sous-marine pêchent quotidiennement jusqu'à 70 kgs de ce poisson : «Ce que je ne peux pas réaliser pendant une année complète», affirme Abdelkader. La guitare, le marbré et le loup tigré sont aussi des espèces menacées. C'est que le déclin de la ressource est l'une des raisons amenant les pêcheurs artisans à abandonner leur métier. A Azeffoun, plus de 45% des pêcheurs exerçant dans la pêche artisanale ont quitté cette activité, selon un recensement réalisé par cette association en 2015. Pour promouvoir la pêche durable, cette association s'est alliée avec d'autres associations professionnelles pour créer un réseau de pêche artisanale qui plaide pour l'application rigoureuse de la réglementation, le développement des récifs artificiels et la mise en place des zones marines protégées afin de permettre la régénération de la ressource. «Nous sommes dans le rouge. Ce n'est pas ma situation qui me préoccupe, c'est celle des générations futures», prévient Abdelkader.

N.G.K.

## Médéa Lancement d'une campagne de prévention des accidents domestiques

Une campagne d'information et de prévention des accidents domestiques liés à l'utilisation du gaz naturel et les risques d'asphyxie au gaz carbonique sera lancée, du 6 au 30 Novembre courant, par la protection civile de Médéa, à travers de nombreuses communes et établissements éducatifs de la région, a-t-on appris hier auprès de cette structure. Initiée dans le cadre du plan de prévention hivernal, cette campagne d'information ciblera, en priorité, les ménages des communes nouvelles raccordées au réseau de distribution de gaz naturel, ainsi que les élèves des établissements scolaires, plus réceptifs et sensibles à ce type d'action, a-t-on expliqué. Des rencontres de proximité sont programmées à travers les communes raccordées, durant cette année, en gaz naturel pour rappeler aux nouveaux abonnés les règles de sécurité et les consignes à suivre, lors d'installation d'équipements domestiques ou en cas d'accidents, a-t-on souligné. Le service de Prévention de la Protection Civile, en charge de cette campagne, s'attellera, durant la durée de cette campagne, à susciter une prise de conscience chez la population de ces communes sur le respect impératif des règles de sécurité, dans le but de réduire le nombre d'accidents, enregistrés chaque année, et d'éviter, ainsi d'éventuelles pertes humaines.



Le taux d'avancement des travaux de réalisation du marché de gros de fruits et légumes de Bourached (Aïn Defla) lancés en 2014, a atteint près de 82 %, a-t-on appris hier d'un responsable de la direction locale du commerce, qui préci-

## Aïn Defla Le marché de gros de Bourached réceptionné au 2<sup>e</sup> trimestre 2017

se que cette aire commerciale sera réceptionnée au deuxième trimestre 2017. «Le taux d'avancement des travaux se rapportant aux carreaux a atteint 94,32 % au moment où celui des bâtis inhérents aux annexes du marché a atteint 57, 83 %, 78,35 %, 87,24 % et 24, 45 %, respectivement pour les zones 1, 2, 3 et 4», a précisé Rachid Hamadi, responsable du Service de l'observation du marché et de l'information économique à la même direction, faisant état d'un taux d'exécution des travaux de VRD de 28 %. «L'idée de réalisation d'un marché de gros est notamment, motivée par la nécessité de faire face aux perturbations et aux tensions sur différents produits agricoles, voire même aux ruptures d'approvisionnement», a observé R. Hamadi. S'étendant sur une superficie de 12,2 hectares, dont trois ha pour la surface couverte, 1,2 ha pour la surface bâtie, 7,2 ha pour le parking et la voirie et 0,6 ha pour les espaces verts, le futur marché de gros permettra la création de 540 emplois directs et de 1530 autres indirects, a expliqué le même responsable. La quantité de fruits et légumes qui transitera annuellement par le marché atteindra les 480 000 tonnes, a-t-il ajouté, notant que sa construction a été confiée à l'«EPE MAGROS» pour un montant de 2,6 milliards de dinars. La mise en service du marché épargnera aux agriculteurs locaux les harassants déplacements vers les structures de gros de Boufarik et Bougara (Blida), ainsi que Hatataba (Tipasa) pour écouler leurs récoltes, a-t-on soutenu.

M'sila

## Deux nouvelles stations 4G LTE mises en service

Deux nouvelles stations 4G LTE (évaluation à long terme) ont été mises en service, dans les communes de Sidi Ameer et Khobana (M'sila), a indiqué hier le responsable de la communication auprès de la direction locale d'Algérie Telecom (AT). Ces deux stations s'ajoutent aux 24 autres équipements similaires déjà opérationnels dans diverses localités et communes de la wilaya, a souligné Abdelhakim Baâdji, annonçant qu'il sera «ultérieurement» procédé à l'activation d'une autre station 4G LTE dans la commune de Maârif. Cette technologie moderne permet d'améliorer les prestations téléphoniques en mode fixe et offre un meilleur accès à l'internet à haut débit aux abonnés des zones enclavées, notamment, a affirmé le même responsable, rappelant les efforts déployés localement pour la généralisation de ce service à tout le territoire de la wilaya, d'autant que la 4G LTE suscite un engouement particulier auprès des clients d'Algérie Télécom à M'Sila.

Hinda B.

Annaba

## Cheurfa récupère 14 hectares

Le foncier urbanisable qui constituait un des freins à la réalisation de projets d'équipements collectifs dans la commune de Cheurfa, à l'instar d'autres collectivités locales de la wilaya, à cause de sa rareté, vient de trouver un début de solution. C'est le président de l'Assemblée communale populaire qui l'a affirmé jeudi dernier, sur les ondes de la radio FM de Annaba. Il a, en effet, fait état de la récupération d'une superficie de plus de 14 hectares qui était squattée par un particulier. Une décision administrative a permis le recouvrement de cet espace qui sera utilisé pour la réalisation de projets de logements pour répondre aussi bien à la demande locale que celle émanant d'autres communes de la wilaya, a-t-il indiqué. La commune de Cheurfa pourra ainsi aspirer grâce à la disponibilité du foncier immobilier, à abriter un pôle urbain comme ceux de Bouzaroura (El Bouni) et de Kalitoussa (Berrahal) et s'ériger, par la même, comme ville satellite de la métropole Annaba. D'autant plus qu'elle a besoin aujourd'hui plus que jamais d'une dynamique socio-économique susceptible de contribuer à la promotion de sa population dont une partie est livrée au chômage en l'absence de projets d'investissement. Des projets d'équipements collectifs pourraient générer des emplois dans cette commune agropastorale qui a vu ses rêves d'amenuiser avec l'échec total de la mise en valeur du périmètre agricole du lac de fedzara qu'elle partage avec ses voisins El Eulma et Berrahal. La question du foncier qui a été dans un passé récent à l'origine d'un grand retard dans le développement de la wilaya et a entraîné parfois l'annulation pure et simple de projets aussi importants les uns que les autres, connaît aujourd'hui des solutions grâce à la volonté et l'initiative.

# Djelfa (oléiculture) Extension des surfaces et promotion de la filière

*Une extension des surfaces oléicoles a été réalisée, ces dernières années à Djelfa, entraînant un développement dans cette filière à l'échelle locale, synonyme de résultats «très encourageants» sur le terrain, selon les assurances des spécialistes du domaine.*

L'orientation de plus en plus d'agriculteurs, vers cette filière est un indice véritable de l'engouement suscité par la culture oléicole, en dépit de sa limitation à quelques exploitations individuelles, devenues, néanmoins, par la force de leurs rendements concluants, de véritables modèles en la matière. Selon des spécialistes du domaine, la culture de l'olivier s'est bien adaptée au climat de la région, en acquérant des spécificités qui lui sont devenues propres, comme la faiblesse de la teneur en acidité caractérisant l'huile d'olive locale. La superficie oléicole, à Djelfa, était de pas plus de 150 ha en 2000, avant d'être portée à plus de 11 797 ha actuellement, selon les données fournies par la direction des services agricoles de la wilaya.

## Perspectives pour porter le verger oléicole à 30000 ha en 2020

Selon le responsable du secteur agricole à Djelfa, Laihar Ahmed, la filière oléicole a enregistré un développement ascendant dans cette région, réputée pour son climat semi-aride, d'où l'élaboration d'un programme en vue de porter le verger oléicole locale à 30 000 ha, au titre du programme national



visant à étendre la superficie agricole irriguée à un million d'hectares, à l'horizon 2020, a-t-il expliqué. Pour A. Laihar, la filière oléicole à Djelfa a marqué un véritable tournant à partir de la campagne 2000-2001. En effet, le plan de développement agricole de la wilaya a permis, grâce à l'irrigation, une extension du verger oléicole qui est passé de 150 ha à plus de 11 000 ha, grâce à la culture intensive d'oliviers (400 oliviers/ha), soutenue par une irrigation rationnelle. Ce succès de la filière oléicole a engendré la création de quatre huileries privées, qui se chargent du traitement de la production d'olives de la wilaya et des régions environnantes. La surface oléicole productive dans la wilaya est estimée à 9 014 ha, concentrée essentiellement dans les régions de Hassi Bahbah, El Birine, Ainbel, Charef, El Keddid et Aïn Ouessara. Une production de plus de 27 900 hectolitres d'huile d'olive (2,7 millions de litres) est attendue dans la wilaya de Djelfa, au titre de la présente cam-

pagne oléicole, selon les prévisions de la direction des services agricoles, qui estime ce volume d'huile suffisamment important pour approvisionner le marché local avec une huile à la qualité avérée.

## Une autre occasion pour célébrer l'olivier et l'huile d'olive

Au vu de la prospérité de la filière oléicole à Djelfa, les professionnels locaux souhaitent ardemment dédier une autre journée à l'olivier et à l'huile d'olive dans la wilaya, à l'image de celle organisée en 2014 au niveau d'une exploitation privée de Hassi Bahbah, à l'initiative de la DSA et de la Chambre d'agriculture locale. Pour les oléiculteurs de Djelfa, ce type de festivités réunissant tous les acteurs de la filière oléicole contribue dans une grande mesure à la promotion de cette culture agricole, grâce aux échanges d'expériences et de savoir-faire qui se font entre les participants, à la faveur de ce type d'événements.

Toumi A.

El Tarf

## Les travaux de protection de l'ancien port d'El Kala bientôt achevés

Les travaux de protection de la presqu'île et de l'ancien port de pêche d'El Kala (El Tarf) seront bientôt achevés, a-t-on appris hier auprès du responsable du service des infrastructures maritimes à la direction des travaux publics (DTP). Le chantier, lancé en 2013, est actuellement à 90% de taux d'avancement des travaux, a précisé Abdelaziz Soltani. D'un coût de 717 millions de dinars, cette opération vise, selon la même source, la protection de

l'ancien port par la pose de blocs cubiques rainurés (BCR) de 15 tonnes avec un rehaussement du mur de garde et le colmatage des cavernes. Confiés à la société des travaux maritimes de l'Est «SOTRAMEST», les travaux ont pour objectif de protéger le port et de préserver les embarcations d'éventuels intempéries, a ajouté la même source, affirmant que les premiers résultats observés sur la partie dont les travaux ont été finalisés sont d'ores et déjà «palpables».

D'autres opérations sont en cours au nouveau port de pêche d'El Kala, réceptionné en juin 2015, a encore indiqué A. Soltani, précisant que le coût de réalisation de cette infrastructure maritime dont les travaux ont été lancés, il y a plus de deux décennies, est de près de quatre milliards de dinars. Faisant état du parachèvement des travaux de deux accès principaux et secondaires, ainsi que du lot éclairage, le même responsable a signalé que l'essentiel de ce projet porte, entre autres, sur

l'installation d'une clôture et d'un réseau d'assainissement. Leur taux d'avancement est de plus de 50%, tandis que le volet raccordement au réseau d'alimentation en eau potable a atteint un taux d'avancement de 90%. D'une capacité de 142 embarcations, le nouveau port de pêche d'El Kala est appelé à dynamiser l'activité dans une wilaya réputée pour ses importants récifs coralliens et ses richesses halieutiques.

Bouhabila Y.

Constantine

## Inauguration ce matin d'une école pour enfants trisomiques

C'est aujourd'hui dimanche 6 Novembre, qu'un nouvel établissement pour la prise en charge de 160 enfants autistes a été inauguré. Tigha Abderrahmane, directeur de l'action sociale (DAS) de la wilaya de Constantine, a déclaré pour la circonstance que son secteur vient, avec cette nouvelle acquisition, d'éponger complètement la liste d'attente de cette catégorie qui comportait le même chiffre indiqué. Aussi, et d'après notre interlocuteur, il s'agit au total de deux établissements de ce genre qui vont venir, au cours de ce mois de Novembre, enrichir son secteur en moyens structurels de prise en charge des enfants autistes : l'établissement que

nous venons de citer et celui d'Ali Mendjeli, dans la daïra d'El-Khroub, qui est déjà prêt pour accueillir 150 enfants. «Son ouverture est imminente et va probablement intervenir au cours de ce mois, car il ne reste que le chauffage à installer pour qu'il devienne fonctionnel. Et ce chantier est déjà engagé à ce niveau», a tenu à préciser A. Tigha. Revenant au premier établissement, le DAS a tenu à souligner que son ouverture se fera avec la collaboration de l'association Wafa, qui milite pour la prise en charge des enfants trisomiques et ce, à la suite d'une convention passée entre cette association civile et la DAS. Ce nouvel établissement a été

installé dans l'ancienne école Bensihamdi de l'avenue de Roumanie. «Et de la sorte, a considéré ce responsable, on pourra dire que toutes les catégories d'enfants souffrant de trisomie et d'autisme bénéficient d'une prise en charge dans notre wilaya. Le nombre de ces derniers dépasse les 800 et ils sont pris en charge dans des centres situés dans quelques daïrate, parmi lesquels citons les deux centres de Constantine qui renferment 240 enfants, celui d'Ali Mendjeli, dans la daïra d'El-Khroub, avec 150 et celui de Didouche Mourad, dans la daïra de Hamma Bouziane qui accueille 130 enfants.

M. El Hadi

**Oran  
Les passeurs de harraga  
ont de beaux jours  
devant eux**

Pas moins de 52 individus dont une famille avec trois enfants, ont été interceptés mercredi, par les éléments de la marine nationale au large de Cap Falcon, alors qu'ils tentaient l'émigration illicitement vers l'Espagne. Les 52 harraga étaient répartis en trois groupes, chacun à bord d'une embarcation légère au moment de leur arrestation. Selon nos sources, des mineurs figureraient parmi le contingent de harraga, certainement encouragés par leurs familles. Il y a lieu de rappeler que l'opération a été menée avec la collaboration des éléments de la Gendarmerie nationale relevant du groupement d'Aïn El Türck. Pour ceux qui pensent que le phénomène de la traversée clandestine prend de l'ampleur, il est erroné de l'affirmer, car en réalité celui-ci n'a jamais cessé et il continuera tant que les passeurs et les organisateurs de ce commerce juteux continuent à activer tranquillement. Les départs à partir de la Corniche oranaise et principalement de Cap Falcon, ne sont pas un hasard, mais répondent, bel et bien, à une organisation maffieuse qui fournit les équipements, les embarcations, font dans le recrutement et le contact. Et pour faire la diversion, on entoure l'affaire de mystères pour faire croire à l'opinion publique que les tenants de ces affaires, sont des gens qui arrivent d'autres communes. En vérité, les commanditaires de ces opérations sont basés depuis de longues années à Aïn El Türck et connaissent parfaitement le terrain et les sites de départ. Ceci dit, si maintenant l'on voudrait stopper le phénomène, il faudra aller chercher du côté des passeurs qui sont installés à cap Falcon et ses environs.

**Tlemcen  
Six sites boisés proposés  
à l'investissement  
dans le domaine  
du tourisme forestier**

La Conservation des forêts de la wilaya de Tlemcen a proposé six sites boisés totalisant une surface de 55 ha à l'investissement dans le domaine du tourisme forestier, a-t-on appris de cette Conservation. Cette opération ouverte aux investisseurs privés vise à créer des espaces de divertissement, de détente et de cure au sein des espaces boisés, a souligné le conservateur-adjoint des forêts, Abdelmoumen Bounouar, qui a indiqué que les dossiers de cinq forêts ont été approuvés par le ministère de tutelle et attendent l'exploitation par des investisseurs des espaces verts selon le cahier de charges.

Parmi les conditions de ce cahier des charges figurent l'exploitation des produits amis de l'environnement dont le bois dans la réalisation des structures d'accueil et les équipements de loisirs en évitant des constructions en béton et ciment, ajoute le même responsable. L'objectif de création de ces sites forestiers par un investissement privé est de dynamiser le domaine du tourisme forestier, d'encourager l'artisanat et de créer de nouvelles sources pour les collectivités locales. Les communes concernées par cette opération sont Ouled Mimoun avec sa forêt (5 has), Maghnia (forêt de Chigueur 18 ha), Hammam Boughrara avec deux forêts (une de 2 ha et l'autre de 10 ha), Marsa Ben M'hidi (10 ha) et Sebdu (10 ha).

Mascara  
**915 logements distribués  
avant fin 2016 au nouveau pôle  
urbain de Mohammadia**

*Au total 915  
logements sociaux du  
nouveau pôle urbain  
de Mohammadia  
seront distribués avant  
la fin de l'année en  
cours, a-t-on appris  
hier du cabinet du  
wali de Mascara.*

Ces logements dont les travaux ont été achevés, ont fait l'objet, jeudi, d'une visite du wali de Mascara, Salah El Affani. Ce dernier a instruit les services de la daïra de Mohammadia d'élaborer, dans les plus brefs délais, la liste des bénéficiaires dont ceux occupant des habitations précaires en vue d'une distribution de ces logements avant la fin de l'année en cours. Le nouveau pôle urbain de la ville de Mohammadia compte 3897 logements tous



types confondus dont 1110 logements sociaux locatifs en cours de réalisation et 246 autres en cours de procédures de lancement des travaux. 915 autres logements sont prêts à

être attribués aux bénéficiaires alors que le restant du parc immobilier a été déjà distribué. Le site comprend aussi un lycée, un CEM, deux écoles primaires, un CFPA, un marché

de proximité, un centre de sûreté urbaine qui sera ouvert avant la fin de l'année en cours, outre une annexe administrative et une salle de soins.

Hasna M.

Wilaya d'Oran  
**Les besoins en eau dessalée couverts  
à hauteur de 98%**

Les besoins de la wilaya d'Oran en eau potable, estimés à 400 000 m<sup>3</sup> par jour, sont assurés, depuis quelques jours à hauteur de 98% après la mise en service de la seconde ligne de production de la méga-station d'eau dessalée d'El Mactaa, a-t-on appris du directeur local des ressources en eau, Djelloul Terchoune. Interrogé en marge du 7<sup>e</sup> Salon des énergies renouvelables, des énergies propres et du développement durable, ouvert lundi à Oran, le même responsable a assuré que cette couverture presque totale des besoins en eau de la wilaya d'Oran a été assurée après la récente mise en service de la deuxième ligne de production de la méga station de dessalement de l'eau de mer d'El Mactaa. «Actuellement, les besoins de la wilaya d'Oran, estimé à 400 000 m<sup>3</sup> par jour sont

couverts par la station de dessalement d'El Mactaa, à hauteur de 250 000 m<sup>3</sup>, en plus de 100 000 m<sup>3</sup> assurés par la station de Chatt el Hilal (Aïn Témouchent) et les 50 000 m<sup>3</sup> assurés par celle de Kahrama d'Arzew», a-t-il précisé. Inscrite dans le cadre du renforcement des capacités de la wilaya en matière d'AEP, cette seconde ligne de production assure un apport supplémentaire de 150 000 m<sup>3</sup>/jour, en plus des 100 000 m<sup>3</sup>/jour produit par la première ligne, a-t-il détaillé. La capacité totale de la production d'eau dans la wilaya d'Oran est estimée à plus de 700 000 m<sup>3</sup>. Le surplus doit servir à alimenter d'autres wilayas de l'Ouest, à l'instar de Tlemcen et Aïn Témouchent, conformément aux toutes récentes directives du ministre de l'Environnement et

des Ressources en eau. L'AEP est assurée en H24 dans la majorité des communes de la wilaya d'Oran, a noté D. Terchoune, ajoutant que la seule région qui rencontre actuellement des difficultés est la daïra d'Oued Tlélat, qui a connu ces derniers mois une forte venue des populations après les différentes opérations de relogement. Le responsable du secteur a assuré que cette commune vient de bénéficier d'un projet pour le renforcement de son AEP. Ce projet permettra le transfert de l'eau potable à partir de la station d'El Mactaa, via le réservoir d'El Araba, à hauteur de 70 000 m<sup>3</sup>/jour. Ce projet, lancé récemment, sera réceptionné dans un délai de 8 mois et permettra de couvrir les besoins de cette daïra.

Lehouari K.

Relizane  
**Plus de 8500 hectares reboisés depuis 2010**

Plus de 8500 has de surfaces ont été reboisées dans la wilaya de Relizane depuis 2010, a-t-on appris, auprès de la Conservation locale des forêts. Le chef du service de la protection végétale et animale, Noureddine Saïd, a souligné, en marge de la célébration de la Journée nationale de l'arbre, que cette opération, achevée cette année, s'inscrit dans le cadre du programme sectoriel de reboisement 2010-2014, prévu par la Direction générale des forêts (DGF). Plusieurs régions de la wilaya ont été touchées par l'opération, notamment sur les monts de l'Ouarsenis dont les localités d'Ammi-Moussa, d'Aïn Tarik, de Had Chekala, Remka et Zemoura. Ces projets ont permis d'étendre la superficie du patrimoine forestier et généré 3300 emplois temporaires au niveau local. Par ailleurs, les services des forêts ont procédé,

durant la même période et dans le cadre de ce programme sectoriel, au reboisement de plus de 6800 ha de surfaces boisées endommagées par les feux, la réalisation de 2500 ha de travaux sylvicoles, a indiqué le conservateur de wilaya des forêts, Beddi Senoussi. La campagne nationale de «Plantons un arbre pour chaque Algérien» a permis de planter 340 000 arbustes de pin d'Alep et de Cyprès à Had Chkala, Aïn Tarik, Ammi-Moussa, Sidi M'hammed Benali, Mazouna, Hamadna, Mendès, Sidi Lazreg et Yellel avec la contribution des éléments de l'armée nationale populaire ANP, des agents de forêts, des communaux, de citoyens, d'associations et d'élèves. A noter que la wilaya dispose d'un patrimoine forestier couvrant une surface de 60 000 ha dont 55 % constitués de pin d'Alep.

**Téléphonie fixe à El Bayadh  
Le système MSAN sera généralisé avant fin 2016**

Le réseau du système MSAN (nœud d'accès multiservices) sera généralisé, avant fin 2016, au profit de tous les abonnés de la téléphonie fixe de la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris de la Direction opérationnelle d'Algérie-Télécom (AT). Lancée en 2014, cette opération a permis jusqu'ici le raccordement de près de 17 500 abonnés au système MSAN (Téléphone-Télévision-Internet), avant de raccorder avant fin 2016 d'un total de 26 000 abonnés, a précisé le directeur opérationnel d'AT, Abdelouahab Mekhloufi. Le responsable a fait part de la réalisation, à ce titre, d'un réseau de près de 1 000 km de fibre optique à travers la wilaya d'El Bayadh, dont un linéaire de 335 km a été réalisé cette année. Les projets de la pose de la fibre optique a permis la protection du réseau au niveau de la wilaya à la faveur de son raccordement aux sites régionaux de réserves, en plus de ceux installés dans la wilaya de Laghouat. L'entreprise projetée, au titre de son programme de 2017 visant l'amélioration des prestations téléphoniques et d'internet en direction des abonnés, la réalisation d'un réseau de 400 km de fibres optiques. Les efforts fournis par AT a donné lieu également à la réalisation de 14 nouvelles stations de 4<sup>e</sup> génération (4G) à travers les huit daïras de la wilaya à la satisfaction de 6 000 abonnés, avant d'être suivie par l'extension de cette nouvelle technologie par l'achèvement d'autres projets en cours de réalisation actuellement, selon la même source. Algérie Télécom a, dans le cadre, de la vulgarisation des nouvelles technologies, organisé une journée de formation en direction des gens de la presse, notamment en matière d'initiation à la terminologie et les techniques.

**Insertion professionnelle à Laghouat  
La DAIP offre près de 21 000 postes**

Le Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) offre près de 21 000 postes à travers la wilaya de Laghouat. Les bénéficiaires de ce programme sont répartis entre les institutions administratives et économiques, publiques et privées, ainsi que l'ensemble des communes de la wilaya. Les salaires de quelque 17 000 bénéficiaires de ce dispositif sont versés mensuellement, en raison du retard généralement accusé dans le dépôt des documents de présence quotidienne, soit quelque 190 000 000 DA, y compris les charges de couverture sociale. Dans le même contexte, des conventions ont été signées par l'antenne de wilaya du dispositif de soutien à l'emploi des jeunes avec différents secteurs, dont ceux de la formation professionnelle, de la Culture, et des Technologies de l'information et de la communication (TIC). Ces conventions viennent s'ajouter à celle conclue avec l'Université de Laghouat et qui a donné lieu à la mise en place de la maison de l'entrepreneuriat pour l'orientation des promus de l'Université afin de bénéficier du dispositif précité. La conclusion de ces conventions a pour objectif d'investir dans la ressource humaine, de se concentrer sur des projets de qualité, et de faire évoluer le jeune du statut d'étudiant à celui de promoteur et chef d'entreprise qui crée des emplois à d'autres jeunes. Sur un autre plan, l'antenne de wilaya de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes organise des campagnes d'information sur les prestations offertes par cet organisme de l'emploi en direction des jeunes.

**Logement promotionnel  
Lancement des travaux de réalisation de 500 unités à Adrar**

*Les travaux de réalisation de 500 logements promotionnels ont été lancés récemment au niveau de la commune d'Adrar, a-t-on appris auprès des responsables de la Direction locale de l'habitat.*

Ce projet, dont une assiette foncière située dans la localité de Tililane (au Nord de la ville d'Adrar), a été réservée pour la construction (unités de type F3 et F4), intervient en application de nouvelles instructions des pouvoirs publics relatives au logement promotionnel, a-t-on précisé. Premier du genre dans la wilaya d'Adrar, ce programme qui sera concrétisé dans un délai de 48 mois, est réparti en trois tranches 150, 200 et 150 unités, a indiqué de son côté le promoteur du projet Mohamed Gasmî. S'agissant de l'aménagement extérieur, Gasmî a fait savoir en outre, que les opérations liées, notamment au revêtement de routes, raccordement de sites concernés au réseau divers et la réalisation d'installations publiques requises au niveau de cette nouvelle concentration d'habitants, ont été



prises en coordination avec la Direction d'urbanisme et de construction (DUC) de la wilaya d'Adrar, signalant que le montant nécessaire pour financer ses opérations a été déjà consacré. Cette formule de logement

suscite un «vif» engouement des citoyens, ce qui contribuera à encourager la réalisation d'autres projets de logement promotionnel dans cette wilaya, a-t-il conclu.

**Kadiro Frih**

**Naâma  
Production de plus de 175 000 quintaux de viandes rouges**

La production de viandes rouges à Naâma a atteint, pour les neuf premiers mois de cette année, les 175 000 quintaux, a-t-on appris auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA). Cette production, issue à 80% de l'élevage ovin, connaît une stabilité pour les trois dernières années, après les hausses de production relevées durant les années 2010-2013, a-t-on indiqué. Le soutien et les mesures incitatives préconisés par les pouvoirs publics pour développer les activités d'élevage dans cette wilaya, ont porté leurs fruits ces dernières années, avec une haus-

se de la production et l'arrivée de nouveaux investisseurs dans la filière, que ce soit dans le domaine de l'élevage, de l'engraissement ou des services liés à la production, la santé animale, les boucheries et la commercialisation des viandes. L'élevage constitue la principale activité économique dans la wilaya de Naâma qui compte un cheptel de 1,4 million d'ovins, 77 000 caprins et 37 000 bovins, faisant de ce secteur une principale ressource vivrière, a souligné le directeur des services agricoles, Mohamed Yousfi. Les activités d'élevage ont reculé dans certaines régions de la

wilaya, en raison de la sécheresse, de la cherté des aliments de bétails et de la réduction des aires de pâturage, pour se concentrer sur le territoire des communes frontalières, telles que Sfisifa, Aïn Benkheilil et El Kasdir, a fait savoir, pour sa part, le représentant du bureau de wilaya de la Fédération nationale des éleveurs, Tedjini Mansouri. Les superficies ayant préservé leur particularité en tant que zones à valeur fourragère et de pâturage ne représentent que 15% de l'ensemble des zones pastorales de la wilaya estimées à plus de deux 2,175 millions d'hectares, a

ajouté T. Mansouri pour qui la faible pluviométrie et les inondations ainsi que l'insuffisance du soutien face à la cherté des aliments de bétails (3 200 à 3 800 DA/quintal) ont influé négativement sur l'activité des éleveurs. Le même responsable a, par ailleurs, mis l'accent sur la nécessité d'un partenariat entre les éleveurs et la Société publique de commercialisation des viandes, pour leur permettre d'écouler leur cheptel au niveau du complexe d'abattage de Bougtob (El Bayadh), sans passer par des intermédiaires.

**Menad S.**

**Béchar  
La sécurité des enfants est l'affaire de tous**

Les participants à une journée d'étude sur les crimes d'enlèvement d'enfants en Algérie et sur les moyens de prévention et de lutte contre ce phénomène ont estimé, lundi à Béchar, que la responsabilité de la sécurité des enfants incombe à tous et que le manque de professionnalisme dans la couverture de ces crimes par les médias est hautement nuisible, tant pour la société que pour la justice. «Il est temps que la société distingue entre disparition et enlèvement d'enfants et que les médias cessent le traitement exagéré de ces cas, et surtout la diffusion du sentiment collectif de confusion et de peur, très dangereux pour la cohésion de la société», ont souligné les participants à cette rencontre initiée par la faculté de droit et des sciences politiques de l'université Tahri-Mohamed. Ce qui peut aussi «mettre en péril les enquêtes judiciaires lors de l'apparition de cas de disparition ou d'enlèvement d'enfants

et surtout de faire croire aux citoyens que les criminels auteurs de ce genre de crimes sont partout», ont-ils ajouté. «Le mouvement associatif, la famille et les citoyens ont un rôle très important à jouer en matière de prévention et de lutte contre ce type de criminalité à travers la contribution à la stabilité psychologique, matériel et sociale des enfants, la coopération avec les services de sécurité spécialisés dans la lutte contre ce genre de crimes, en plus de contribuer à la lutte contre toutes les formes d'exploitation de l'enfance et l'ignorance», a indiqué le procureur de la République près le tribunal de Béchar dans une contribution lors de cette rencontre. «L'intensification des patrouilles des services de sécurité à travers les grands centres urbains du pays et des activités culturelles, ainsi que la vulgarisation auprès des citoyens du plan national de prévention et d'alerte d'enlèvement

d'enfants et la professionnalisation de la couverture médiatique de ces crimes, constituent des moyens de lutte efficace contre ces affaires», a expliqué Belkhalifa Ismail, qui a pris part récemment à l'enquête de l'enlèvement et l'assassinat de l'enfant Deriah Ahmed Yacine à Mazzar (175 km au sud de Béchar) et dont les auteurs viennent d'être arrêtés et écroués. Une meilleure communication des structures sécuritaires et de la justice pour permettre une meilleure couverture de ces crimes a été aussi préconisée par des journalistes présents à cette rencontre, et ce, pour mettre un terme à la rumeur à travers des informations objectives qui ne peuvent mettre en péril le secret de l'instruction judiciaire et la connaissance de la vérité pour faciliter la découverte et l'arrestation des criminels auteurs des enlèvements d'enfants.

**Ali O.**

## Call of Duty Infinite Warfare : comment Activision veut réinventer son blockbuster

Changeant d'horizon pour la redoutable machine à cash d'Activision. Call of Duty Infinite Warfare plonge les fans de la licence dans un futur immédiat et dans l'espace. Quitte à les désarçonner. Call of Duty Infinite Warfare est disponible depuis hier, vendredi 4 novembre au moment où son éditeur, Activision Blizzard, publie des résultats en hausse pour le troisième trimestre. Son bénéfice net s'est effectivement envolé de 57% à 199 millions de dollars et son chiffre d'affaires de 58% à 1,57 milliard de dollars. Mais la partie pour le 4<sup>e</sup> trimestre n'est pas pour autant gagnée. L'éditeur s'attend à un chiffre d'affaires de 1,86 milliard de dollars, en dessous des prévisions des analystes. Il pourra toutefois compter sur les ventes de son blockbuster qui débarque dans un environnement plus concurrentiel que jamais, avec notamment, en face de lui Battlefield 1, le FPS (jeu de tir à la première personne) d'Electronic Arts qui cette année, a fait un carton plein auprès de la critique. Et le jeu se vend bien. Il occupe trois places dans le top 5 du Sell/GFK pour la France et la première place du classement britannique. Pour Michael Sportouch, vice-président Europe d'Activision-Blizzard, aucun doute possible. «Nous avons une des franchises leaders de cette industrie», assure-t-il. A



telle point que l'éditeur californien ne peut se passer de son rendez-vous annuel avec sa franchise machine à cash. C'est un peu la licence de tous les superlatifs pour Activision qui n'hésite pas à communiquer sur ses bons scores à répétition. L'éditeur revendique 15 milliards de dollars générés depuis le premier opus de la franchise sorti en 2003 et 250 millions de jeux vendus sur la même durée. Il compte également, sur plus de 100 millions de joueurs uniques

enregistrés depuis 2007. Mais il ne repose pas sur ses lauriers pour autant. Et de préciser: «nous avons toujours été dans un esprit de compétition. La concurrence est stimulante».

### Batailles spatiales pour Infinite Warfare

Si Battlefield s'inscrit cette fois-ci, et de manière très réussie, dans le cadre histo-

rique de la Grand guerre, celle de 14-18, Call of Duty prend cette année un virage qui va désarçonner ses fans. Infinite Warfare change d'univers en optant pour un futur proche «ce qui nous permet des choses nouvelles en terme de gameplay». Le joueur se glisse dans la peau du capitaine Reyes qui, après une attaque surprise qui a dévasté la terre, doit mener les forces de combat rescapées à la contre-attaque contre une puissance fasciste. Le bien contre le mal. Rien de bouleversant donc, si ce n'est l'ambiance vaisseau spatial. Et cette année, c'est le studio Infinity Ward qui est aux manettes, Activision faisant tourner les équipes sur sa franchise en leur offrant désormais, des cycles de développement de trois ans. L'année dernière, le studio Treyarch était à la barre pour Black Ops 3. Et l'année précédente, c'était Sledgehammer Games qui officiait pour Advanced Warfare. Pour Infinite Warfare, Activision veut garder le côté saga hollywoodienne tout en proposant aux joueurs trois jeux en un avec le mode multijoueur, le mode zombie et la campagne solo qui «cette année, est particulièrement forte, bien scénarisée et mise en scène», explique sûr de lui Michael Sportouch. A noter également, que la version Digital Deluxe est enrichie d'une version remasterisée de Modern Warfare, extrêmement convaincante.

### HTC 11 probablement un écran de 5,5 pouces incurvé

Les écrans «Edge» ont clairement la côte ces derniers temps, et il se murmure sur que HTC va suivre la mode avec son prochain



flagship. Samsung a réussi à lancer une mode : celle des écrans incurvés. Beaucoup de fabricants s'y mettent, la preuve tout récemment avec le Huawei Mate 9 Porsche Design. Si l'on en croit les dernières rumeurs en provenance de Chine, HTC pourrait bien adopter le facteur de forme dans son prochain flagship que l'on appellera pour le moment HTC 11. Outre, les courbures des deux côtés, la firme taïwanaise miserait sur un écran de 5,5 pouces affichant une définition QHD (2560 x 1440), un capteur photo de 12 mpx à l'arrière et de 8 avant. Rien n'est dit sur le processeur, mais il y a de fortes chances pour la que la firme fasse toujours confiance à Qualcomm en y intégrant le Snapdragon 830, successeur du 820 du HTC 10. Si le fabricant tient son calendrier, le terminal sera probablement annoncé dans le courant du mois d'avril pour une disponibilité le mois d'après. Les rumeurs auront le temps de s'accumuler d'ici là.

### Après ses smartphones, Samsung doit rappeler trois millions de machines à laver

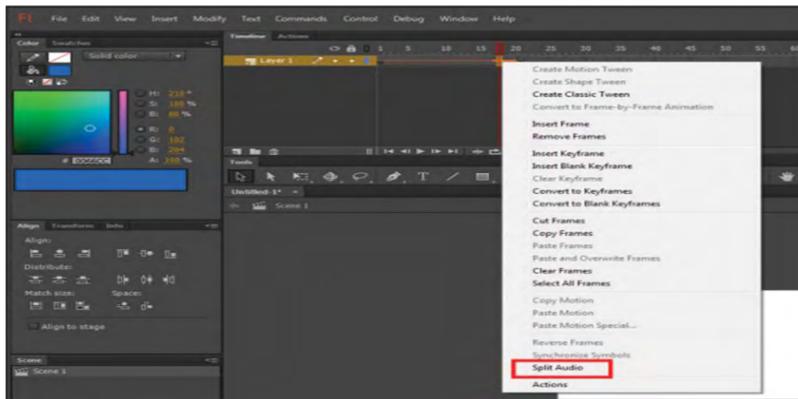
En plein scandale, Samsung va devoir rappeler 3 millions de machines à laver qui présentent un risque d'explosion.

Il s'agit au total de 34 modèles différents de machines. Samsung va déclencher une opération de rappel portant sur quelque 3 millions de machines à laver qui présentent un risque de désintégration, a annoncé vendredi la commission de protection des consommateurs américaine (CPSC). Le constructeur sud-coréen avait déjà dû rappeler, puis retirer de la vente en octobre, des tablettes Galaxy Note 7 dont les batteries présentaient des risques d'explosion. Selon la CPSC, ce sont 2,8 millions de machines à laver qui doivent maintenant être rappelées car le couvercle peut se détacher du châssis de l'appareil lorsqu'il fonctionne et présenter des risques de blessures pour les personnes se trouvant à proximité. Il s'agit au total de 34 modèles différents de machines, a précisé la commission en fournissant les différents numéros de série

aux consommateurs. Au total, Samsung a reçu 733 rapports concernant ces machines dont neuf faisant état de blessures allant d'une mâchoire fracturée à des chutes provoquées par des éléments détachés de la machine. Les propriétaires ont le choix entre une intervention à domicile pour renforcer le couvercle avec une extension de garantie, une ristourne sur l'achat d'une nouvelle machine avec installation gratuite ou un remboursement intégral si la machine a été achetée moins de 30 jours avant l'opération de rappel. Cette opération tombe mal pour Samsung, qui avait annoncé à la fin octobre une baisse de 30% de son bénéfice d'exploitation pour le 3<sup>e</sup> trimestre, en raison de l'opération d'un rappel d'environ 2,5 millions de smartphones Galaxy Note 7.



### Adobe travaille sur VoCo, un Photoshop pour l'audio



Photoshop est probablement le logiciel le plus populaire d'Adobe, notamment grâce aux montages photo impressionnants et souvent trompeurs qu'il permet de réaliser. Aujourd'hui, l'éditeur voudrait créer un équivalent pour l'audio, et travaille sur un outil qui permet de modifier une phrase pour y ajouter ou en retirer des mots de manière quasi inaudible. L'idée du programme a été

présentée par Adobe lors de sa conférence MAX. Il s'agit pour l'instant d'un projet en cours de développement, et dont l'idée est née d'une collaboration entre les laboratoires d'Adobe et l'université de Princeton. Baptisé Project VoCo, il s'agit donc d'un outil d'édition audio en apparence similaire à d'autres du même type, mais qui dispose d'une particularité

remarquable : la possibilité de modifier une phrase à volonté. Le programme serait en effet, capable d'analyser une phrase et de permettre ainsi des modifications, en générant par exemple de nouveaux mots qui semblent venir du locuteur, avec sa voix et sa tonalité, alors que celui-ci ne les a pas prononcés. «Nous avons développé une technologie permettant de taper simplement les mots que vous voulez changer dans la synthèse vocale», explique Adobe.

«L'algorithme fait le reste et génère des mots qui semblent provenir de la personne d'origine». Adobe n'a pour l'instant pas donné de détails sur les possibles applications de ce projet, mais on imagine évidemment toutes sortes d'usages qu'un tel outil pourrait donner.

Reste à savoir si l'éditeur posera des limites dans ce qui pourra ou pas être créé avec son projet, ou même si la synthèse vocale pourra produire un résultat suffisamment convaincant pour tromper n'importe qui.

### Microsoft paie ses clients 650 USD pour abandonner le MacBook d'Apple

Lorsque Microsoft a lancé plusieurs nouveaux produits et des mises à jour, il est rapidement devenu clair que la société s'attaquait à Apple. Maintenant, elle propose de l'argent aux clients qui quitteront leurs MacBooks. D'après le site CNET, Microsoft paiera 650 dollars à tout client qui dira au revoir à son MacBook Pro ou MacBook Air actuel et achètera un nouveau Surface Book ou Surface Pro dans un magasin de Microsoft. Du 27 octobre au 10 novembre, le géant de Redmond propose de racheter les ordinateurs fabriqués par son rival Apple. Il accepte des versions produites de 2006 à aujourd'hui, pour des prix allant de 75 (68 euros) à 650 dollars (590 euros) selon les modèles. Bien sûr, ce n'est pas même la moitié du prix de la Surface Pro 4, vendue entre 899 (820 euros) et 1 799 dollars (1 635 euros), mais cela fait quand même sérieusement baisser le prix de la tablette. L'offre n'est disponible qu'aux États-Unis. Microsoft propose déjà des reprises d'anciens téléphones, tablettes et ordinateurs portables, mais les incitations sont bien inférieures à l'offre actuelle.

## Trois à cinq fruits et légumes par jour pour éviter la fracture de hanche



De plus une équipe scientifique de plusieurs pays (Grèce, USA, Suède, Norvège, Emirats arabes unis) a entrepris une nouvelle évaluation de l'éventuel lien entre les apports en fruits et légumes et le risque de fracture de hanche chez des adultes européens et américains. Au total, 142 018 personnes âgées de plus de 60 ans ont été inclus dans ce travail et suivis durant plusieurs années et 5 552 fractures de hanches ont été analysées durant le suivi.

### Risque de fracture augmenté de 39 % avec la consommation d'un seul fruit ou légume

La consommation en fruits et légumes de toutes les personnes qui ont participé à cette a été renseignée par questionnaire. La consommation d'un seul fruit et légume par jour a été associée à une augmentation du risque de 39 % de fracture de hanche par rapport à une consommation comprenant entre 3 et 5 fruits et légumes/jour. Une consommation supérieure à 5 fruits et légumes n'apporte de bénéfice supérieur de risque de fracture de hanche par rapport à une consommation moyenne comportant entre 3 et 5 fruits par jour.

N.M. / Le JIM

Il est bien connu qu'une consommation élevée de fruits et légumes, est la base d'un régime alimentaire jugé sain. Ce régime est associé à une augmentation de la densité osseuse, une diminution de la fragilisation osseuse, et une diminution des fractures de hanche ou autres fractures. En effet, une consommation importante de fruits et légumes peut également prévenir la diminution de la masse musculaire à l'origine d'une détérioration de la force musculaire et des performances physiques. Cette diminution importante de la masse musculaire observée chez la personne âgée est due d'une part au processus de vieillissement,

mais peut être accélérée par certaines maladies et certains facteurs comme la HYPERLINK : «<https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9nutrition>» \o «Dénutrition» dénutrition et la sédentarité. Ces constatations ont d'abord été faites à partir de travaux scientifiques qui n'avaient pour la plupart pas un niveau de preuve suffisant. Récemment, une équipe suédoise a réalisé une large étude sur un groupe important de personne suivi sur dans le temps. Cette étude a conclu que la consommation habituelle de moins de 5 fruits ou légumes par jour était liée à un risque de fractures de hanche avec un effet lié à la dose.

## Un paquet de cigarettes par jour, c'est 150 mutations génétiques par an...



Fumer un paquet de cigarettes par jour provoquera en moyenne 150 mutations par an dans vos cellules pulmonaires, selon des travaux publiés ce 3 Novembre dans la revue Science. Des chercheurs ont pour la première fois mesuré avec

précision les effets dévastateurs de la cigarette sur nos gènes, non seulement dans les poumons, mais également dans divers organes qui ne sont pas directement exposés à la fumée. En effet, si plus grand nombre de mutations génétiques provoquées par le tabac a été observé dans les tissus pulmonaires, d'autres parties de l'organisme portaient aussi la signature de ces altérations de l'ADN expliquant comment le fait de fumer provoque différents types de cancer. La cigarette contient plus de 7 000 substances chimiques différentes, dont plus de 70 sont connues pour être cancérigènes, indiquent ces chercheurs, pointant «la complexité des interactions avec l'organisme». Ces chercheurs ont comparé 2 490 séquences génétiques de tumeurs de fumeurs avec 1 063 séquences témoins (tumeurs de non-fumeurs). Ils ont constaté des caractéristiques moléculaires spécifiques dans l'ADN des cellules pulmonaires des fumeurs. «Nous avons découvert que les personnes fumant un paquet par jour ont en moyenne 150 mutations génétiques supplémentaires chaque année dans leurs poumons, ce qui explique pourquoi les fumeurs ont un risque élevé de développer un cancer pulmonaire», expliquent les auteurs de ces travaux, publiés dans Science. Les études épidémiologiques montrent que le tabagisme contribue à au moins 17 types de cancers humains. Toutefois, jusqu'alors, on n'avait pas déterminé quelles mutations génétiques étaient spécifiquement induites par la cigarette, ont expliqué les auteurs de ces travaux. «Désormais, nous pouvons observer et déterminer le nombre de changements moléculaires dans l'ADN qui résultent du tabagisme». L'étude révèle qu'un paquet de cigarettes par jour entraîne en moyenne 97 mutations de plus par an dans l'ADN des cellules du larynx, 39 dans le pharynx, 23 dans la bouche, 18 dans la vessie et 6 dans le foie.

## Le jus d'orange serait mauvais pour la santé



Longtemps considéré comme la boisson de tout HYPERLINK "http://www.gqmagazine.fr/pop-culture/news/videos/audi-orchestre-une-tournee-des-petits-dejeuners-de-la-pour-saliver-des-le-matin/26979" \t "\_blank" petit déjeuner équilibré qui se respecte, le jus d'orange semble voir sa fin arriver à grand pas. Depuis quelques années, sa consommation a plongé, notamment aux Etats-Unis. Et pour cause, un verre de jus d'orange correspondrait en termes d'apports caloriques et de glucides à un verre de HYPERLINK "http://www.gqmagazine.fr/plaisirs/news/articles/coca-cola-accuse-d-avoir-verse-des-pots-de-vin-a-des-medecins-pour-vanter-les-merites-du-coca-cola-light/37473" \t "\_blank" soda ou un petit paquet de M&M's. Un nombre de HYPERLINK "http://www.gqmagazine.fr/plaisirs/la-question-bouffe/articles/les-5-commandements-du-food-manager/47166" \t "\_blank" nutritionnistes ou de blogueurs santé toujours plus important préconise plutôt un jus d'orange pressé maison ou un bon vieux fruit non pressé, plus riche en fibres.

## Pour réduire le risque d'AVC, faut-il consommer des œufs?

Des chercheurs américains se sont penchés sur la relation entre la consommation d'œufs et les maladies coronariennes. Contrairement aux idées reçues, une consommation quotidienne n'a pas d'incidence et permet même de réduire le risque d'accident vasculaire cérébral. Dernièrement Emma Morano, l'Italienne qui détient le record de plus vieille personne au monde, a dévoilé ce qu'elle considère être le secret de sa longévité : deux œufs par jour «et c'est tout». Même si la longue espérance de vie de cette femme tiendrait plus à sa génétique, cette réponse contribue à souligner ce que beaucoup d'études récentes démontrent depuis peu sur les œufs. A savoir que ces derniers ne sont pas responsables d'un excès de cholestérol dans le sang, même si les personnes qui souffrent d'hypercholestérolémie doivent surveiller leur alimentation. Les œufs et le jaune qu'ils contiennent sont en effet considérés comme la première source de cholestérol alimentaire (le cholestérol est aussi produit par l'organisme) et ont de fait été suspectés de favoriser les maladies cardiaques. Mais, ce serait l'inverse selon des chercheurs de l'EpidStat Institut (Etats-Unis) dont l'étude a montré que la consommation d'un œuf par jour ne favorise pas une maladie coronarienne, lorsque les artères du cœur sont obstruées. Cette source importante de protéines serait même associée à une réduction de 12% du risque d'accident vasculaire cérébral (AVC).



### Des protéines et des antioxydants de qualité

«Les œufs ont beaucoup d'attributs nutritionnels positifs, y compris des antioxydants, connus pour réduire le stress oxydatif et l'inflammation. Ils sont également une excellente source de protéines, associées à une pression artérielle plus faible», explique le Dr Dominik Alexander, principal auteur de l'étude. Leur étude précise qu'un œuf contient six grammes de protéines et des antioxydants, la lutéine et la zéaxanthine, présents dans le jaune, ainsi que des vitamines E, D, et A. «La vitamine E réduit le risque de futures crises cardiaques chez les personnes souffrant de maladies cardiaques et la lutéine apporte une protection contre l'obstruction des artères», souligne le médecin qui appelle à approfondir cette étude.



Le serpent corail bleu est aussi beau que dangereux. Son venin est plus nocif que celui d'autres serpents, car il cible directement une zone du cerveau qui gère la douleur. Une particularité qui peut aussi faire de lui un nouvel antidouleur, selon des chercheurs

## Le venin de serpent, un antidouleur d'un nouveau genre

chefs australiens. C'est l'un des animaux les plus mortels au monde, qui pourrait pourtant faire progresser la recherche du côté des traitements antidouleurs. Le serpent bleu corail, aussi surnommé Calliophis Bivirgatus est l'un des plus beaux et des plus venimeux reptiles qui intéresse particulièrement les chercheurs de l'université du Queensland (Australie). Son venin différent de celui de n'importe quel autre animal de cette espèce. Chez les personnes mordues par ce serpent, le venin provoque un choc massif au niveau des nerfs, déclenchant des spasmes corporels. Ce venin est si puissant que le serpent bleu corail peut même s'attaquer à d'autres serpents venimeux sans crainte comme le cobra. «Le serpent bleu corail a aussi les plus grandes glandes de venin au monde, s'étendant sur un quart de la longueur de son corps», explique Bryan Fry, principal auteur de l'étude. «Ce venin ne tue pas immédiatement. Au lieu de cela, il agit sur tous les nerfs de leurs proies». Mais ironiquement, cette substance toxique peut également conduire à l'élaboration d'un nouveau type de traitement antidouleur chez les humains. Car contrairement au venin d'autres serpents qui agissent comme un puissant

sédatif, le venin du serpent corail bleu contient une toxine, la calliotoxine, qui est à l'origine de cet effet catatonique sur les nerfs de ses proies.

Dans leurs travaux publiés dans la revue Toxins, les chercheurs expliquent avoir découvert que celle-ci cible un récepteur précis dans le cerveau, au cœur de la transmission de la douleur : les canaux de sodium. En récupérant cette toxine et en la purifiant, il serait alors possible de mettre au point un puissant antidouleur. Ce n'est pas la première fois que des chercheurs s'intéressent aux propriétés du venin de serpent. Une autre espèce a elle aussi fait l'objet de nombreuses études : le serpent «mamba noir», qui vit en Afrique. A ce sujet, des chercheurs de en pharmacologie moléculaire et cellulaire ont découvert dans son venin deux toxines capables d'inhiber des récepteurs impliqués dans la sensation douloureuse. Ces molécules seraient aussi puissantes que la morphine, mais dénuées de ses effets indésirables. Ils ont baptisé ces toxines les «mambalgines» et travaillent actuellement à la synthèse de dérivés, aussi efficaces et non toxiques.

### Commémoration de la Révolution de 1<sup>er</sup> Novembre **Denses activités culturelles à Belgrade**

L'ambassade d'Algérie à Belgrade a organisé une exposition de photographies et une série d'activités culturelles sur le thème de la participation de la femme algérienne à la lutte de Libération nationale, à l'occasion de la commémoration du 62<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1<sup>er</sup> Novembre 1954. Lors de la cérémonie d'ouverture de ces activités culturelles, l'ambassadeur d'Algérie en Serbie, Abdelhamid Chebchoub, a indiqué que cette manifestation était un hommage à la femme algérienne pour les sacrifices consentis pour l'indépendance de l'Algérie. Le public serbe a découvert, à cette occasion, à travers l'image, la résistance de Fatma N'soumer, ou encore les parcours militants de femmes telles que Djamilia Bouhired, Hassiba Benbouali, Zohra Drif, Djamilia Bouazza, Djamilia Boupacha et d'autres femmes anonymes, pendant la guerre de Libération nationale. Par ailleurs, Aleksandra Vojinovic, l'épouse d'un diplomate yougoslave ayant vécu en Algérie entre 1997 et 2002, a présenté son livre «Souvenirs d'Algérie», édité avec le soutien de l'ambassade, dans lequel elle fait état de ses impressions sur l'Algérie et «son admiration pour la femme algérienne et son courage face à la violence des années 90». Cette manifestation a été clôturée par la présentation de la pièce de théâtre «Fatma» du dramaturge algérien M'hammed Benguettaf, admirablement interprétée par l'actrice serbe Ivana Scepanovic. La cérémonie d'ouverture de la manifestation a été marquée par la présence du député Dragomir Karic, membre du groupe d'amitié algéro-serbe à l'Assemblée nationale, des membres du corps diplomatique accrédité en Serbie, le cameraman de la Révolution Stevan Labudovic, des amis de l'Algérie, des membres de la communauté algérienne et un grand public serbe. La manifestation a été largement couverte par la presse locale dont le plus grand quotidien serbe Politika.

Houda H.

## Salon international du livre d'Alger (Sila) **La 21<sup>e</sup> édition a tenu ses promesses**

*Le 21<sup>e</sup> Salon international du livre d'Alger (Sila) qui a fermé ses portes, hier aura tenu ses promesses en offrant, dix jours durant, aux auteurs et aux lecteurs un lieu d'échange et de rencontres cruellement absent le reste de l'année, au regard de l'indigence des espaces dédiés au livre en Algérie.*

Ouvert le 27 octobre dernier, ce 21<sup>e</sup> Sila a attiré un nombre de visiteurs aussi important que les éditions précédentes, un public majoritairement intéressé par les ouvrages parascolaires, mais qui a aussi répondu présent aux séances de ventes-dédicaces et aux rencontres, dédiées en grande partie à la littérature. Le pari des organisateurs du Sila d'inviter des écrivains très appréciés du public s'est ainsi avéré gagnant, à en juger par les files d'attente devant les stands d'éditeurs algériens et étrangers. Amine Zaoui, Ahlem Mostaghanemi, Waciny Laredj... en stars du salon. En véritables «stars» du Salon, les romanciers algériens Ahlem Mostaghanmi, Waciny Laredj et Amin Zaoui ont drainé, à eux seuls, des centaines de lecteurs venus acheter leurs derniers livres ou pour échanger avec leurs auteurs préférés. Des écrivains prometteurs comme Samir Toumi («L'Effacement», éd. Barzakh) et Fatma Hamdi («Taghribat An-Nar», éd. Baghdad) se sont également attirés les faveurs des visiteurs du Salon, vu la présence remarquable de leurs lecteurs respectifs. L'intérêt du public était aussi manifeste lors des conférences et des rencontres organisées en marge du Sila, où des «Estrades» ont été dédiées à l'œuvre et au parcours d'écrivains algériens et étrangers.



Ph : Slimane Lotfi ©

### **Les jeunes écrivains à l'honneur**

Parmi les rencontres les plus suivies, celle ayant pour thème «Littérature algérienne, 3<sup>e</sup> génération» où le public s'est solidarisé avec les jeunes auteurs invités, en constatant leur «malaise» à se définir comme «une génération littéraire». Les témoignages d'auteurs connus comme le Palestinien Roubéï El Medhoun (Arab Booker Prize 2015) et le Canado-Haïtien Dany La Ferrière (de l'«Académie française») ont, eux aussi, suscité l'intérêt, sinon la curiosité, des visiteurs. Le public était également sensible aux rencontres thématiques en lien avec l'actualité comme le rapport entre l'Islam et l'Occident, sujet débattu par des universitaires algériens et étrangers à travers des communications de «haute volée», selon des observateurs avertis, organisées en marge du Salon.

### **La communication a connu une avancée appréciable**

Peu suivies par le public, boudées par les professionnels ou sujettes à des annulations et des changements lors des précédentes éditions, les rencontres thématiques du 21<sup>e</sup> Sila

ont séduit cette année les visiteurs, en particulier grâce à une meilleure communication des organisateurs. Les habitués du Salon ont ainsi constaté la présence d'affiches détaillant les horaires et les programmes de chaque journée dans différents endroits du Palais des expositions. Le public était également informé à travers la «Radio du Sila», annonçant par hauts parleurs les titres des rencontres et les programmes de ventes-dédicaces dans les trois langues (arabe, tamazight et français). Organisé sous le thème «Le livre, totale connexion» ce 21<sup>e</sup> Sila a aussi communiqué via les réseaux sociaux, notamment sur sa page Facebook, totalisant plus de 14 000 fans. Très active, cette page a permis aux internautes de connaître, heure par heure, les titres de livres proposés chaque journée à la vente dédicace, des informations partagées, notamment via les pages des éditeurs exposants ou des écrivains eux-mêmes. Près d'un millier d'éditeurs, dont 671 étrangers représentant 50 pays, ont pris part à ce 21<sup>e</sup> Sila. En 2015, le Sila, l'évènement culturel le plus couru de l'année, avait drainé 1.5 million de visiteurs, selon les organisateurs.

M. Ben Adel

## 8<sup>e</sup> édition du festival international de Béjaïa **«Barbaros», le corsaire en baisser de rideau**



Le rideau est tombé jeudi soir sur la 8<sup>e</sup> édition du Festival international de théâtre de Béjaïa avec une représentation d'un ballet turc «Barbaros» alliant musique et danse moderne et glorifiant «la légende eyhan Murpyh» de l'Istanbul

State opéra. Le spectacle, présenté en deux actes avec des ambiances et des styles distincts, exalte la vie des frères Aroudj, notamment l'aîné, communément connu sous le pseudonyme de Barberousse, roi des corsaires en Méditerranée. Il

est conçu par le chorégraphe B, le nom de Barberousse (à cause de sa barbe à la couleur carotte), dont le parcours et la vie furent entièrement consacrés à la défense et au rayonnement de l'empire Ottoman. Sa vie fut longtemps surtout mêlée au Maghreb, notamment aux villes de Béjaïa, Alger, Tlemçen et de Tunis, que les deux frères turcs avaient sauvés un temps de la Conquista Espagnole et imposé leur suprématie marine le long des rives de l'Afrique du Nord, 33 années durant. Une épopée en somme théâtralisée, mise en poésie musicale et magnifiée par une virtuose chorégraphie. Un régal pour les yeux. Les spectateurs, assurément, non habitués au genre, ont répondu avec beaucoup d'enthousiasme à ce qui s'apparente à un voyage magique qui leur est familier historiquement, mais qu'ils découvrent sous ses angles mystérieux, pittoresques et artistiques.

Les thèmes de batailles, la mer en furie, la mort d'hommes et la perte d'être cher... Tout cela a été restitué, adouci et enjolivé de surcroît grâce à une performance d'acteurs des plus aboutie. Les portées acrobatiques des danseurs, la spirale des mouvements, exécutée avec justesse et sensualité, la flamboyance des danseurs et leur maîtrise technique ont été d'intenses moments de jubilation.

Fin magique pour ce festival qui, une semaine durant, a multiplié les surprises agréables en offrant une palette de spectacles de haute facture. Ouvert sur une pièce, récompensée d'un double Molière, «le porteur d'histoire» d'Alexis Michalik, en l'occurrence, il s'achève sur une œuvre majeure du prestigieux opéra d'Istanbul, non sans avoir égrené une brochette d'autres spectacles d'une qualité tout aussi méritoire. «The great disaster», qui refait le récit «cave» du naufrage du Titanic de la

compagnie Askell, «Amour à ma mère» de Léonore Canales, décaquant d'humour, «Découvertes» de l'Irakien Kacem Mohamed, qui croque les rapports entre l'autorité et le peuple, «la mixture magique du bonheur» de l'Egyptien Chadi Edali, en quête d'une potion magique pour la félicité, mais qui n'en trouve pas, «Radrigan et Beckett entre trois continents» de Mauricio Celedon, un spectacle vivant joué en plein air, sont entre autres spectacles qui ont su gagner la ferveur du public.

Une trentaine de spectacles était au programme de cette édition, marquée par ailleurs par l'organisation d'un colloque sur «le théâtre et la mythologie en Méditerranée», un séminaire de formation sur «la critique théâtrale», ouverte aux journalistes participants au festival et d'une journée hommage et évocation à feu Nabil Farès.

Naïma G.K.

# Sahara Occidental

## RSF exhorte le Maroc à «lever toute entrave sur l'information» au Polisario

Reporters sans frontières (RSF) a exhorté, avant-hier, les autorités marocaines à «lever toute entrave sur l'information» au Sahara Occidental, sous occupation marocaine, et à cesser d'y «bafouer le droit des journalistes sahraouis et étrangers à couvrir» ce territoire. «Agressions lors de manifestations, procès contre des journalistes-citoyens sahraouis, expulsion de journalistes étrangers : en maintenant un contrôle abusif sur l'information au Sahara Occidental, les autorités marocaines y rendent pratiquement impossible le travail des reporters», a expliqué RSF dans un communiqué, dont l'agence APS a obtenu une copie.

«**C**onsidéré comme territoire non-autonome par les Nations unies, le Sahara Occidental est actuellement contrôlé à plus de 80% par le Maroc», a rappelé le communiqué, ajoutant que sur place, la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental (Minurso) est chargée, en plus de cette consultation destinée à permettre aux habitants habilités à voter, de décider du statut futur de ce territoire, de surveiller le cessez-le-feu de 1991 entre le Maroc et le Front Polisario. Les témoignages recueillis sur place sont «accablants» pour les autorités marocaines, a déploré Yasmine Kacha, directrice du bureau Afrique du Nord de RSF, s'interrogeant sur les limites de «ces graves restrictions» à la liberté d'informer. «Reporter librement ce qui se passe dans cette zone sous haute tension est urgent et nécessaire, notamment pour faire toute la lumière sur les violations des Droits de l'Homme, que la Minurso n'est pas mandatée à documenter», a-t-elle souligné, citant l'expulsion le 23 octobre dernier de la journaliste (freelance) qui réalisait un reportage pour le magazine du Monde sur Dakhla, une ville sous occupation. «Durant son interpellation, sa carte SIM et ses comptes mails sont suspendus. Quatre autres journalistes étrangers ont été expulsés du Maroc depuis le début de l'année», a-t-elle rappelé, ajoutant que le 30 septembre dernier, les journalistes-citoyens d'Equipe média Sahara, Saïd Amidan et Brahim Laïjail, «sont quant à eux arrêtés par la police marocaine à Guelmim et gardés à vue pendant 3 jours». Il a indiqué également que le 21 août 2016, Nazha El Khaledi, correspondante de RASD-TV a été arrêtée alors qu'elle couvrait une manifestation organisée par des femmes sahraouies dans la ville de Fom El Ouad, près d'El Ayoun, capitale du Sahara Occidental occupée. Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non-autonomes, donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara Occidental est la dernière colonie en Afrique, occupée depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France. Plusieurs rounds de négociations entre les parties en conflit, le Maroc et le Front Polisario, ont été organisés sous l'égide de l'ONU. Ils butent sur la position de blocage de la partie marocaine, soutenue par la France, relative à l'organisation d'un référendum pour l'autodétermination du peuple sahraoui.

### La Conférence internationale de Copenhague appelle à la décolonisation de la RASD

Les participants à la conférence internationale de Copenhague sur le Sahara Occidental ont appelé à la décolonisation de ce territoire occupé par le Maroc, étant le dernier cas de colonisation en Afrique. Les conférenciers ont abordé mercredi les aspects juridiques du Sahara Occidental en tant que question de décolonisation et dont sa résolution passe inéluctablement par l'organisation d'un référendum d'autodétermination sous les auspices de l'ONU, a rapporté l'Agence de presse sahraouie SPS ce vendredi. Ils ont également souligné que «la présence marocaine au Sahara Occidental est une force d'occupation illégale», rappelant les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale des Nations unies et du Conseil de sécurité de l'ONU concernant la question du Sahara Occidental. Les conférenciers ont dénoncé le pillage illicite par le Maroc des richesses naturelles du Sahara Occidental en violation du droit international, selon l'avis juridique de l'ancien sous SG aux affaires juridiques, Hans Corell, la décision de la Cour internationale de justice (1975), la décision de la Cour de justice européenne (2015) et récemment l'avis juridique de l'avocat général de la Cour européenne Melchior Wathelet, selon lequel, les accords UE-Maroc sur la libéralisation des échanges des produits agricoles et de la pêche ne s'applique pas au Sahara Occidental qui «ne fait pas partie du territoire du Maroc». Ils ont également appelé au démantèlement du mur marocain de la honte qui divise le Sahara Occidental et son peuple en deux parties et menace la vie des nomades et leurs cheptels en raison des millions de mines antipersonnel implantés autour du mur par les forces marocaines. Ont pris part à cette conférence organisée à l'initiative d'«Afrika contact», la plupart de la jeunesse des partis danois, des experts, des spécialistes, des personnalités politiques, des journalistes et des représentants d'associations et d'organisations, de la société civile des Etats-Unis, de la France, de la Finlande, de la Norvège, de la Suède, de l'Espagne et du Danemark. Les thèmes de cette conférence ont porté sur trois thèmes principaux : «La question du Sahara Occidental et le droit international, les violations des Droits de l'Homme et l'exploitation illégale des ressources naturelles, afin de placer la cause sahraouie dans la priorité de l'agenda politique des



pays nordiques.» Intervenant à cette conférence, la militante sahraouie des Droits de l'Homme, Aminatou Haïdar, a abordé des pratiques marocaines qui violent les normes et conventions internationales, exposant son «expérience personnelle de la disparition forcée avec des centaines de Sahraouis dans les centres secrets du Maroc et de la situation grave des prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines, en particulier le groupe Gdeim Izik, le détenu politique M'Barek Daoudi et l'état du militant sahraouie Sukaina Jadhlu.» «Les Sahraouis vivant dans les territoires occupés du Sahara Occidental vivent sous un état de siège militaire et médiatique», soulignant que «le Maroc poursuit toujours sa politique systématique pour empêcher les observateurs étrangers, les militants et les journalistes d'accès au territoire, afin de s'enquérir des violations des Droits de l'Homme commises par le Maroc», a-t-elle ajouté. Ont pris part également, Kurt Mosgaard, ancien commandant de la Minurso au Sahara Occidental, Pedro Pinto, secrétaire général de la Plateforme internationale de juristes pour le Timor oriental, Carlos Ruiz Miguel, Manuel Davis, de l'équipe d'avocats du Front Polisario auprès de la Cour de justice européenne, et David Makyin, représentant du Centre Robert F. Kennedy pour la justice et les Droits de l'Homme, et Anna Brahmson, directrice du Conseil nordique des jeunes, et Eric Hagen, membre de la Western Sahara Resources Watch, et Morten Nielsen, membre de l'organisation Afrika Kontakt. Une délégation sahraouie composée de Aminatou Haïdar, présidente du Collectif des défenseurs sahraouis des Droits de l'Homme (CODESA), Abba Malainin, représentant du Front Polisario au Danemark, Abba Haïssan, président de la commission nationale sahraouie des Droits de l'Homme et Khalihenna Mohamed Mustafa de l'Union des étudiants sahraouis (UESARIO).

### Des pirates électroniques ciblent les militants qui défendent le droit à l'autodétermination au Sahara Occidental

L'organisation britannique de soutien au Sahara Occidental, Adala UK, a affirmé ce jeudi, qu'un groupe de hackers qui soutient l'occupation marocaine du territoire sahraoui a été derrière une vague d'attaques visant les sites d'organisations pro-sahraouies, y compris le site de cette ONG. «Des pirates électroniques soutenant la position marocaine de colonisation du Sahara Occidental continuent de cibler les e-mails et comptes de médias sociaux de militants sahraouis et des sites de toutes les organisations et personnes qui soutiennent la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et le Front Polisario», a écrit l'organisation sur son site web. Elle rapporte que des activistes sahraouis dans les territoires occupés du Sahara Occidental ont affirmé qu'ils ont été «régulièrement piratés» par des parties soutenant l'occupant marocain, qui tentent d'accéder à leurs communications et réseaux en ligne. «Les piratages électroniques ont également ciblé les groupes qui soutiennent l'autodétermination du Sahara Occidental, mais qui travaillent en dehors des territoires occupés», est-il ajouté. Adala UK donne en exemple son compte de messagerie qui a récemment été ciblé par un pirate en ligne qui s'est présenté sous le nom de «Mahfoudh», et a proposé par email un soutien volontaire à l'organisation, prétendant soutenir la cause sahraouie. Un jour plus tard tous les contacts d'Adala UK ont reçu un spam demandant une assistance financière urgente, et un expert de Cambridge School of Technology a confirmé que le compte a été piraté après l'ouverture de l'e-mail de «Mahfoudh» qui a introduit des logiciels espions sur le compte de messagerie et l'a transmis également à tous les contacts de l'organisation. Rassurant que le virus espion avait été supprimé, l'ONG relève que ce n'était pas la première fois que des parties soutenant la colonisation marocaine ont tenté de

l'espionner, affirmant que d'autres sites ont également été victimes des pirates du net, comme celui de l'organisation britannique Sandblast qui soutient les Sahraouis dans les camps de réfugiés à travers des projets culturels et qui participe à la sauvegarde du patrimoine culturel. En raison des piratages et des virus espions introduits dans le site de Sandblast, ce dernier a été bloqué pendant plusieurs jours. «Ces attaques en ligne contre les ONG font partie d'une campagne de piratage qui ne date pas d'aujourd'hui, mais remonte à plusieurs années déjà», a souligné Adala UK, qui a précisé que les hackers ciblent aussi les blogs des opposants à l'occupation marocaine du Sahara Occidental, les plus populaires, tels que «Equipemedia» et «Sahara Occidental News». «Il est avéré que toutes les attaques contre les blogs et les réseaux de médias sociaux et les adresses électroniques des pro-Sahraouis, ont des motifs politiques parce que des photos du roi marocain et de la famille royale ont été publiées de même que des expressions soutenant la colonisation marocaine au Sahara Occidental», a relevé l'organisation. Par ailleurs, il est rapporté que des centaines de Sahraouis, y compris des mineurs, ont déclaré avoir été torturés lors de leur détention et ils ont été forcés de donner aux autorités marocaines des informations concernant leurs contacts sur les réseaux sociaux. Des manifestants pour la liberté du Sahara Occidental ont également été contraints, sous la torture toujours, de remettre leurs contacts sur les réseaux sociaux à leurs tortionnaires, a affirmé, Adala UK. L'attention est attirée sur le piratage des sites de «nombreuses ONG», gérées par des bénévoles, qui soutiennent le peuple sahraoui et qui ne disposent pas des moyens de se prémunir contre les hackers ou qui ne peuvent pas se rendre compte ou supprimer l'espion en ligne. Adala UK exhorte «les organisations pro-sahraouies à en parler lorsqu'elles découvrent que le motif du piratage est politique», car elle juge que «le silence sur ce sujet ne sert qu'à aider les pirates et ceux qui les soutiennent».

### Nord-Mali Mort d'un soldat français, dans l'explosion d'une mine

L'Elysée a annoncé dans un communiqué, hier, qu'un sous-officier du 515<sup>e</sup> régiment du train de la Braconnne a succombé à ses blessures après le passage de son véhicule blindé sur une mine dans le Nord du pays. Dans ce communiqué, François Hollande «salue le sacrifice de ce militaire français tué dans l'accomplissement de sa mission pour la défense de notre pays et la protection de nos concitoyens». Le Président «adresse ses condoléances attristées à sa famille et à ses proches, et les assure de la pleine solidarité de la nation en ces douloureuses circonstances». Il exprime par ailleurs, «sa confiance et sa fierté aux soldats des forces françaises qui ont apporté leur soutien à l'armée malienne et à la mission des Nations unies pour la mise en œuvre de l'accord de paix au Mali et la réduction des groupes armés terroristes dont la menace pèse sur l'ensemble du Sahel».

### Egypte Un général égyptien tué dans le Nord du Sinaï

Un général de l'armée égyptienne a été tué par balles ce vendredi à El Arish, dans le Nord du Sinaï où les djihadistes de l'Etat islamique multiplient les actes de guérilla, a-t-on appris de sources proches des services de sécurité et du personnel médical. L'officier, Hicham Mahmoud Aboualazm, était âgé de 47 ans. Il était en visite dans le Sinaï, mais n'y servait pas. Un autre général en poste dans la péninsule avait trouvé la mort dans les mêmes circonstances le 22 octobre, dans la banlieue du Caire. Son assassinat a été revendiqué par un mouvement jusqu'alors inconnu nommé Brigade de la révolution. Un officier, a par ailleurs, été tué, hier par une mine artisanale dans le Nord du Sinaï.

### Turquie Détenion de 9 membres du journal d'opposition (Cumhuriyet)

Un tribunal d'Istanbul a ordonné le placement en détention avant un procès de neuf membres du journal d'opposition Cumhuriyet, a annoncé, hier, l'agence turque Dogan. Parmi ces personnes, qui ont été arrêtées en début de semaine, se trouvent des responsables importants du journal, comme son rédacteur-en-chef Murat Sabuncu, l'éditorialiste Kadri Gursel ou le dessinateur Musa Kart. Ils sont accusés d'être liés à des rebelles kurdes et à la tentative de coup d'Etat du 15 juillet dernier.

## Etats-Unis Le Pentagone confirme la mort d'un responsable d'Al Qaïda en Afghanistan

*Le Pentagone a confirmé, avant-hier, l'élimination de Farouq Al Qahtani, responsable d'Al Qaïda en Afghanistan, lors d'une frappe aérienne de précision le 23 octobre dans la province de Kunar, dans le Nord-Est du pays limitrophe du Pakistan.*

«Al Qahtani était l'émir d'Al Qaïda pour l'Est de l'Afghanistan et l'un des principaux planificateurs du groupe pour des attaques contre les Etats-Unis», a précisé, Peter Cook, porte-parole du Pentagone, dans un communiqué. Selon une source américaine, Qahtani, un ressortissant qatari qui serait né en Arabie Saoudite entre 1979 et 1981, était actif en Afghanistan depuis au moins 2009. Des responsables américains ont indiqué le 27 octobre que Farouq Al Qahtani et son adjoint Bilal Al Utabi, considérés respectivement comme les «numéro 1 et numéro



2 ou 3» d'Al Qaïda en Afghanistan, ont été ciblés par des frappes de drones le 23 octobre, mais ils n'ont pas pu confirmer le succès de ces bombardements. Ce vendredi, le Pentagone a confirmé le décès d'Al Qahtani, mais a ajouté qu'il était toujours en train d'enquêter pour savoir si Al Utabi avait aussi été tué. «Le succès de cette frappe est un autre exemple des opérations américaines destinées à dégrader les réseaux terroristes internationaux et à cibler des leaders terroristes qui cherchent à attaquer le territoire américain, nos intérêts et nos alliés à l'étranger», a encore indiqué, P. Cook. Cette

opération était pour le Pentagone «l'opération la plus importante contre Al Qaïda depuis plusieurs années», avait souligné le 27 octobre Peter Cook. Les Etats-Unis ont traqué Qahtani, un proche d'Oussama ben Laden, depuis des années : il était connu pour avoir recruté de nombreux jeunes dans la région au profit d'Al Qaïda, aujourd'hui sur le déclin. Il aurait aussi organisé le financement et la préparation d'attaques contre les forces de la coalition en Afghanistan, ainsi qu'en Asie du Sud-Est et en Occident. Il était considéré comme celui qui sollicitait et distribuait les fonds

récoltés auprès des soutiens d'Al Qaïda dans les pays du Golfe pour financer les opérations extérieures du groupe et celles des talibans en Afghanistan, selon une autre source américaine. Qahtani a été localisé en 2012, mais la mission pour l'éliminer avait été suspendue à la dernière minute en raison du risque de victimes civiles. Cette fois, Qahtani et Utabi se trouvaient dans le village de Hilgal, dans deux bâtiments différents distants de quelques centaines de mètres, lorsque plusieurs missiles tirés depuis un drone les ont visés quasi simultanément.

## Jordanie Trois militaires américains tués dans une fusillade

Trois militaires américains ont été tués ce vendredi dans une fusillade à l'entrée d'une base militaire jordanienne dans le Sud du royaume, dans des circonstances qui demeureraient encore floues près, a indiqué le porte-parole du Pentagone, Peter Cook. «Les premières informations ont indiqué qu'ils ont essuyé des tirs alors qu'ils entraient dans la base avec des véhicules», a-t-il précisé, ajoutant que ces soldats étaient en «mission de formation», mais sans fournir d'autre détail. L'armée jordanienne a précisé de son côté qu'un officier jordanien avait été blessé dans cette fusillade survenue à l'entrée de la base aérienne du roi Faisal, à Al Jafr. Responsables jordaniens et américains ont confirmé qu'il y avait eu des échanges de coups de feu entre Jordaniens et Américains. «Il n'y a rien pour l'instant qui suggère» qu'il y a eu une volonté «délibérée» de tuer les Américains, ont indiqué deux responsables américains interrogés par l'AFP, l'un d'eux avançant la possibilité d'un «malentendu». L'armée jordanienne a expliqué de son côté que l'échange de tirs avait eu lieu «après la tentative d'un véhicule de formateurs d'entrer dans la base». Dans une première version, l'armée jordanienne a rapporté que la fusillade

s'était produite quand les formateurs américains ont ignoré les ordres des gardes de la base qui leur demandaient de s'arrêter. «Les Etats-Unis sont bien intéressés de savoir ce qu'il s'est passé exactement», a déclaré à Washington le porte-parole de la Maison-Blanche Josh Earnest, précisant que les victimes étaient en Jordanie dans le cadre d'une «mission de formation en cours».

### Enquête conjointe

Une «enquête conjointe» sera menée par Amman et Washington pour déterminer les circonstances et les causes de l'incident, a déclaré à l'AFP une source gouvernementale. Interrogée au sujet de la thèse d'une attaque terroriste, cette source a indiqué que «l'incident semble différent des méthodes utilisées dans les attaques terroristes». Mais «il faut attendre les résultats de l'enquête», a-t-elle souligné. L'ambassade des Etats-Unis en Jordanie a reconnu un «incident de sécurité impliquant du personnel américain» dans une déclaration reçue par l'AFP, sans donner d'autres détails. Un responsable jordanien a déclaré à l'AFP que la base du roi Faisal servait de camp d'entraînement pour des militaires de «diffé-

rentes nationalités», sans donner d'autres précisions. La Jordanie, un des principaux alliés de Washington dans la région, entretient des relations très étroites avec les Etats-Unis, notamment dans le domaine militaire. Par ailleurs, le royaume participe activement à la coalition internationale conduite par Washington contre le groupe djihadiste Etat islamique (EI) en Syrie et en Irak, deux pays voisins de la Jordanie. Et, comme la France, Washington y a déployé des avions pour mener ces opérations. En 2015, l'armée américaine, qui compte près de 2 200 militaires dans le royaume, a annoncé le début d'un programme de formation de rebelles syriens modérés en Jordanie pour lutter contre l'EI. Washington y a entraîné aussi des membres des services de sécurité palestiniens et irakiens. En novembre 2015, deux formateurs américains et un sud-africain ont été tués par un policier jordanien dans un centre d'entraînement de la police à l'Est de Amman. Cette attaque n'a pas été revendiquée. La Jordanie a été cet été le théâtre de deux attentats : l'un contre les services de renseignements, qui a fait cinq morts, et l'autre contre des gardes frontières, revendiqué par l'EI, qui a tué sept personnes.

## Nigeria Deux kamikazes tués par l'armée dans le Nord-Est

Deux kamikazes qui ont tenté de se faire exploser en attaquant une base militaire du Nord-Est du Nigeria, ont été tués par l'armée, a-t-on indiqué dans un communiqué. Au cours de cette attaque menée ce jeudi que l'armée a repoussé dans sa base de Yamtake, dans l'Etat de Borno, les militaires ont tué en tout quatre assaillants, dont les deux porteurs d'explosifs, et ont «malheureusement perdu un soldat», a

affirmé dans le communiqué le porte-parole de l'armée, Sani Usman. L'Etat de Borno et de larges parties des Etats voisins du Nord-Est du Nigeria sont totalement dévastés par sept ans d'attentats de Boko Haram et de conflit entre le groupe terroriste Boko Haram et les forces de sécurité. Les militaires nigériens ont débuté en 2015 une contre-offensive, avec l'aide des armées de pays voisins, mais Boko Haram

continue de mener régulièrement des attaques sporadiques contre des villages reculés et jusque dans Maiduguri, la capitale de l'Etat de Borno. Des milliers de personnes sont toujours entre les mains du groupe. L'insurrection terroriste et sa répression féroce par l'armée et les services de sécurité nigériens ont fait au moins 20 000 morts et 2,6 millions de déplacés depuis 2009.

### RD Congo Déploiement en masse de la police à Kinshasa contre un meeting d'opposition interdit

La police de la République démocratique du Congo (RDC) était déployée en masse, hier matin à Kinshasa, pour empêcher la tenue d'un rassemblement d'opposition contre le président congolais, Joseph Kabila, interdit par les autorités. Vers 08h15 (07h15 GMT), des agents ont tiré cinq grenades lacrymogènes pour disperser une soixantaine de jeunes près de la résidence de l'opposant congolais, Etienne Tshisekedi, dans le Centre-Est de la capitale de la RD Congo, selon des correspondants de presse sur place. Un militant a été blessé à la tête par l'explosion d'un des projectiles. Non loin, deux hommes ont été interpellés violemment. Vers 08h00 (07h00 GMT), plusieurs dizaines de jeunes gens d'une vingtaine d'années, encadrés par des policiers, occupaient en jouant au football l'esplanade proche du Parlement où un «Rassemblement» d'opposition constitué autour de E. Tshisekedi appelé à manifester pour réclamer le départ de J. Kabila le 20 décembre, date de la fin de son deuxième mandat. Le meeting a été annoncé pour 11h00 (10h00GMT). La RDC traverse une crise politique profonde depuis la réélection contestée de J. Kabila en 2011, aggravée par le renvoi de la présidentielle à une date non fixée à la suite d'un accord conclu en octobre entre la majorité et une frange minoritaire de l'opposition. Les autorités de la ville-province de Kinshasa ont interdit toute manifestation publique jusqu'à la fin de l'année à la suite des violences meurtrières des 19 et 20 septembre en marge d'une manifestation du «Rassemblement». Selon l'ONU, ces heurts ont coûté la vie à 49 civils et 4 policiers. Vendredi, la Mission de l'ONU en RDC (Monusco) a appelé le pouvoir et le Rassemblement «à faire preuve de retenue», hier. Plusieurs patrouilles de policiers onusiens ont été déployées, hier matin à Kinshasa, a-t-on indiqué.

## Libye Un nouveau processus politique nécessaire pour éviter un «conflit majeur», selon ICG

*L'International Crisis Group (ICG) a souligné ce vendredi, dans un rapport, l'impératif de soutenir le Gouvernement d'union nationale (GNA) en Libye estimant qu'un nouveau processus politique impliquant les principaux acteurs sur le plan de la sécurité est nécessaire afin d'éviter le risque de voir exploser un «conflit militaire interne majeur» dans le pays.*

«Il est nécessaire de lancer de nouvelles négociations qui impliqueraient les principaux acteurs de la Sécurité (à) et de soutenir le GNA», a indiqué le rapport de l'ICG. En vertu de l'Accord politique libyen (APL) signé par des parties rivales le 15 décembre 2015, sous l'égide de l'ONU et avec le soutien des Etats-Unis et des Européens, un Gouvernement d'union nationale (GNA) a été mis en place pour une période de transition de deux ans, censée aboutir à des élections. Mais le GNA, installé à Tripoli depuis mars, peine à imposer son autorité sur la totalité du territoire et reste impuissant face aux difficultés majeures que connaissent les Libyens dans leur vie quotidienne : pénurie de liquidité, hausse des prix, absence des services, mais surtout insécurité. Car le Parlement, bien qu'il soit lui aussi reconnu par la communauté internationale, ne lui donne pas sa confiance, en plus de la présence d'un Exécutif rival siégeant à Tobrouk, dans l'Est de la Libye. En fait, avant de donner la confiance du Parlement au GNA, certains parlementaires veulent de nouvelles négociations pour trancher la question de la nomination du chef des forces armées. Il s'agit de députés partisans du



général controversé Khalifa Haftar, qui a le soutien du Parlement. L'APL, selon lequel un gouvernement intérimaire (à) met en place un nouvel ordre politique en assimilant les milices, n'est plus applicable tel quel», estime l'International Crisis Group. Il met en garde contre un risque de «conflit militaire majeur» qui opposerait les forces du général Haftar, qui se sont emparées ces derniers mois des principaux terminaux pétroliers dans l'Est du pays, et les forces du GNA, sur le point de reprendre aux terroristes la ville de Syrte (450 km à l'Est de Tripoli).

Le rapport de l'ICG n'exclut pas que «les forces qui combattent actuellement à Syrte avec le soutien de milices de l'Ouest, veuillent avancer vers l'Est et affronter les forces de Haftar dans la zone du Croissant pétrolier». Ou alors, ce seraient «les forces du maréchal Haftar qui avanceraient vers l'ouest, en direction de Tripoli», a estimé l'ICG. Selon le rapport de l'ICG, l'APL a davantage «reconfiguré les luttes internes libyennes plutôt que tenté de les résoudre». «Les tentatives de mettre en œuvre (l'accord)

sans l'aval du Parlement et d'exclure (Khalifa) Haftar, doivent cesser. De même, (à) Haftar doit être amené à la table des négociations par ses partisans», a estimé encore l'ICG. Il souligne de toute manière la nécessité que «les deux camps fassent des concessions, notamment en ce qui concerne la sécurité». Depuis la chute de l'ancien régime de Maâmmar El Gueddafi il y a plus de cinq ans, la Libye est livrée à des luttes opposant différentes régions et tribus du pays et fait face à la menace des terroristes.

### Libération de deux Italiens et un Canadien enlevés

Deux Italiens et un Canadien enlevés le 19 septembre dans le Sud de la Libye ont été libérés dans la nuit et ont été ramenés, hier en Italie, par vol spécial, a annoncé le gouvernement italien dans un communiqué. Les Italiens, Danilo Calonego et Bruno Cacace, et le Canadien Frank Poccia, ont été libérés «grâce à la collaboration efficace avec les autorités locales libyennes», a ajouté le communiqué.

### Chili

## Un tremblement de terre de magnitude 6,4

Un tremblement de terre de magnitude 6,4 sur l'échelle de Richter a frappé le centre et le sud du Chili ce vendredi en début d'après-midi. Les secousses ont été ressenties, mais il n'y a pas eu de dégâts majeurs, selon les autorités. «Les premières informations ont indiqué que le séisme n'a pas fait de blessés, qu'il n'a pas perturbé les services de base et qu'il n'a pas endommagé les infrastructures», a déclaré le Bureau national des interventions d'urgence du ministère de

l'Intérieur (ONEMI) dans un communiqué. «Les agences techniques évaluent la situation régionale», a ajouté l'ONEMI. Le tremblement de terre a eu lieu à 13h21 heure locale (16h21 GMT) et l'épicentre s'est situé à une trentaine de kilomètres au sud de Curico et à quelque 470 km au sud de Santiago, la capitale, selon le Centre national de sismologie. La partie du pays la plus affectée par les secousses sismiques - qui se sont produites à quelque 87 km au-dessous de la surface ter-

restre — s'étend de la ville portuaire de Coquimbo, au centre du pays, jusqu'à la région de l'Araucanie.

### Aucun tsunami ne devrait se produire

Le Chili est régulièrement affecté par des séismes. Le dernier tremblement de terre majeur à avoir frappé le pays a eu lieu en septembre 2015. D'une magnitude de 8,3 sur l'échelle de Richter, il a coûté la vie à quinze personnes et a provoqué un tsunami.

### Soudan du Sud

## Le HCR exige le traitement humain du porte-parole de Machar

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a appelé le Soudan du Sud à assurer que James Gatdet Dak, porte-parole de l'ex-premier vice-président sud-soudanais, Riek Machar, déjà expulsé du Kenya, soit traité en conformité avec les Droits de l'Homme. Dans un communiqué reçu, avant-hier à Juba, la porte-parole du HCR, Cécile Pouilly, a indiqué que l'agence onusienne était profondément préoccupée par le bien-être de G. Dak, membre du parti d'opposition dirigé par Machar, le

MPLS-IO. Gatdet Dak a été expulsé ce jeudi vers la capitale sud-soudanaise Juba du Kenya. Il a été arrêté dès son arrivée à l'aéroport international de Juba et devrait être placé en garde à vue par les forces de sécurité. Au nom du MPLS-IO, G. Dak a salué le limogeage par le chef de l'ONU du général kényan Johnson Kimani Ondieki du poste de commandant de la force de maintien de la paix au Soudan du Sud, ce qui aurait vexé le gouvernement kényan. Selon Mme Pouilly, G. Dak s'est vu accorder le statut de

réfugié auparavant par les autorités kényanes et son retour forcé était une violation du principe du non-refoulement, lequel est la pierre angulaire du droit international des réfugiés. «Nous regrettons également que les interventions du HCR avec les autorités kényanes pour arrêter le retour forcé de Dak n'étaient pas réussies», a poursuivi Mme Pouilly. Le secrétaire général Ban Ki-Moon a limogé mardi le général Ondieki pour n'avoir pas protégé les civils lors des affrontements entre les forces rivales en juillet à Juba,

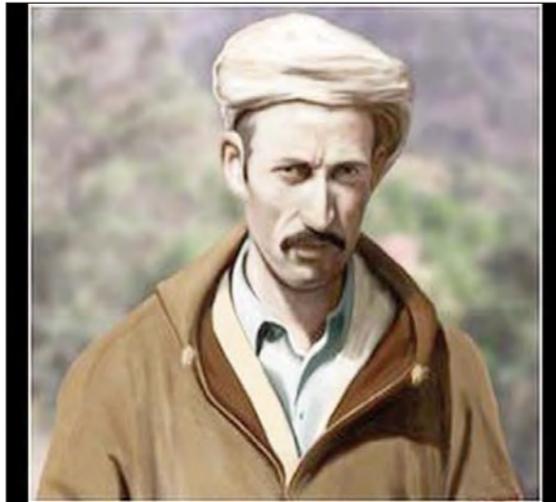
capitale du Soudan du Sud. Le Kenya s'est en pris à cette décision de l'ONU et a déclaré qu'il retirait ses troupes du Soudan du Sud. En attendant, M. R. Machar, qui se trouve en Afrique du Sud, a condamné l'expulsion de son secrétaire de presse, la qualifiant de violation de la Convention de Genève. Dans un communiqué publié à Nairobi, capitale kényane, R. Machar a condamné le vice-président kényan, William Ruto et le procureur général Githu Muigai pour avoir ignoré son appel de ne pas expulser Dak de peur qu'il

perde sa vie. Les combats ont repris en début juillet entre les forces du Président Salva Kiir et les troupes fidèles à R. Machar, rival de longue date du Président. Riek Machar a depuis fui le Soudan du Sud. R. Machar a appelé la communauté internationale, l'ONU et le HCR en particulier, à assurer que Dak soit immédiatement libéré, ajoutant qu'il avait sollicité l'aide des deux organes pour arrêter l'expulsion. Selon Machar, Dak a été arrêté mercredi dans sa résidence par les forces de sécurité kényanes.

## Tizi-Ouzou Création de la fondation Colonel Amirouche Aït Hamouda

La fondation du «Colonel Amirouche Aït Hamouda» a été lancée, hier, à Tizi-Ouzou au cours d'une cérémonie organisée au Musée du Moudjahid de Medouha.

Le fils de l'emblématique colonel, Nordine Aït Hamouda, a rassemblé plusieurs personnalités historiques et politiques. En effet, en plus de la famille révolutionnaire fortement présente à la cérémonie, le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, et d'anciens ministres à savoir Chérif Abbas, Chérif Rahmani et Meziane Chérif étaient également présents à côté d'anciennes figures de la Révolution comme Djamilia Bouhired, Salah Goudjil et bien d'autres. Dans sa prise de parole, Nordine Aït Hamouda a abordé les grandes lignes du travail qui attend la fondation qui porte le nom de son père. Parmi ces



chantiers, figure le travail de mémoire pour une meilleure connaissance de l'histoire du combat libérateur de l'Algérie du joug colonial français. La fondation s'inscrit également dans le combat pour la citoyenneté, a souligné son fondateur. Le ministre des Moudjahidine a, quant à lui, exprimé la disponibilité de son département à accompagner la fondation dans le cadre de ses missions. D'autres

intervenants parmi les invités comme Salah Goudjil et Chérif Abbas ont salué l'initiative et se sont engagés à contribuer au travail de la fondation. Pour l'occasion, le fils du colonel Amirouche a reçu des mains de Salah Goudjil des photos inédites de son père (photos). Après ces péripéties protocolaires, le projet de la fondation a été présenté aux invités par l'un des membres chargés de son élaboration.

Ali O.

## Blida Pour un plan national de dépistage précoce du cancer du sein

Les participants aux premières Journées médicochirurgicales de lutte contre le cancer, tenues hier à Blida, ont plaidé pour la nécessaire mise en place d'un plan national pour le dépistage précoce du cancer du sein, en vue de réduire le taux de mortalité. «Plus de 10 000 nouveaux cas de cancer du sein sont détectés annuellement en Algérie, dont une majorité à un stade avancé de la maladie, synonyme de l'enregistrement d'un grand nombre de décès», ont révélé les participants à ces journées consacrées au cancer du sein et à la maladie de Hodgkin (cancer du système lymphatique) d'où l'impératif, selon eux, de «la mise en place d'un plan national pour le dépistage précoce de cette maladie (cancer du sein) à l'origine de 10 décès (de femmes) par jour». Le cancer du sein représente un taux de 60% des cancers en Algérie. Selon l'oncologue Boudjela Abdelkader, du centre de lutte contre le cancer de Blida, le cancer du sein est le premier cancer touchant les femmes en Algérie, mais sa découverte se fait généralement à un stade avancé, a-t-il déploré. «contrairement à l'étranger, où la découverte de la tumeur se fait à son premier stade rendant son traitement plus aisé, voire même sans recours à la chirurgie». Pour illustrer son propos, il a indiqué qu'un



de 70% des femmes dont le cancer a été découvert à un stade avancé ont subi une mastectomie, et 80% d'entre elles ont besoin d'un traitement par radiothérapie ou chimiothérapie. C'est pourquoi, a soutenu ce spécialiste «il est impératif pour nous, de dépister le cancer du sein à son premier stade (tumeur de 2,5 cm)», appelant toutes les femmes à s'auto examiner dès l'âge de 40 ans (en palpant les seins à la recherche de tumeurs). Le Dr Boudjela n'a pas manqué de louer les efforts de l'Etat, en matière de lutte contre tous les types de cancer, en assurant les structures adéquates pour leurs prise charge. L'Algérie compte actuellement huit Centres de lutte anti cancer (CAC), et d'autres sont en cours de concrétisation. Ces Journées médicales de deux jours,

organisées à l'initiative du CAC de Blida, sont inscrites au titre des cycles de formation continue des spécialistes en oncologie, en vue d'assurer une meilleure prise en charge des malades du cancer, a indiqué pour sa part, le Dr Salima Tarouada. Selon le directeur du CAC de Blida, le Dr Saïd Belaid, la structure accueille près de 7 000 malades /an, de plusieurs wilayas. Il a souligné que le programme mis au point, par ses services, assure une prise en charge du malade dans un délai n'excédant pas les 15 jours (entre la date de son premier examen jusqu'à la chirurgie), et ce, dans un objectif de réduction des complications dues à la maladie. Il a exprimé son souhait de voir l'expérience du CAC de Blida, élargie aux autres centres du pays.

Arab M.

### Publicité

#### République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES  
DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES DE BOUMERDES  
RESIDENCE UNIVERSITAIRE FRERES TOUBAL RABAH ET MOHAMED BOUDOUAOU EL BAHRI BOUMERDES

N.I.F : 000935329004343

#### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°01 / RUFTRMBB/2016 GARDIENNAGE ET SECURITE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert N°01/RUFTRMBB/2016 relatif au GARDIENNAGE ET À LA SÉCURITÉ pour l'année 2017, paru au BOMOP et dans les quotidiens nationaux : أخبار اليوم et L'Echo d'Algérie, qu'après délibération par la commission compétente, le marché a été attribué provisoirement comme suit :

Désignation du lot	Nom du soumissionnaire	Note Technique /80	Montant de la soumission en TTC	Observations
GARDIENNAGE ET SÉCURITÉ	SARL PROSEG N.I.F: 001216099171055	55	11.751.480,00	Offre moins-disante

Les soumissionnaires, intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis dans les quotidiens nationaux ou au BOMOP conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Tout soumissionnaire, contestant le choix opéré par la partie contractante, dispose d'un délai de dix(10) jours à partir de la première date de publication de cet avis dans les quotidiens nationaux ou au BOMOP pour introduire un recours auprès de la commission des marchés publics du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique sise au 11, rue DOUDOU Mokhtar -Ben Aknoun -Alger, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant, et les soumissionnaires intéressés sont invités de se rapprocher du service contractant, au plus tard (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

L'Echo d'Algérie : 6/11/2016 - Anep : 433 154

#### République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTRE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS  
DIRECTION DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS  
DE LA WILAYA DE TIARET

#### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public, la Direction de la Formation et de l'Enseignement Professionnels annonce que l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale N° 06/2016 paru au BOMOP et dans les quotidiens : « الجزائر » et « L'Echo d'Algérie » le 23 et 24/07/2016 Relatif au projet : Equipement d'un INSFP 300 PF/120 lits à FREND A (Lot N° 01.02.03.04.05.06.07.08.09.10.11 et 12 ). A été provisoirement attribué après l'analyse de l'évaluation des offres techniques et financières aux entreprises suivantes :

Désignation des lots	Soumissionnaires	Numéro d'identification fiscale « NIF »	Montant de l'offre DA /TTC	Délais	Note Tech /100p	Critère de choix
Lot N° 01	SNC SOLIMETAL	0999 16000612249	2.120.589,90	25 jours	56.52	Moins-disant
Lot N° 02	MERABET KHALED	174 140100331122	9.018.360,00	02 jours	79.87	Moins-disant
Lot N° 03	ZIREG NASSIRA	029 950010824692	5.259.618,00	02 jours	81.62	Moins-disant
Lot N° 04	ETTER ABDELATIF	198 216130065530	4.352.400,00	30 jours	58.70	Moins-disant
Lot N° 05	ZIREG NASSIRA	029 950010824692	2.574.000,00	02 jours	66.66	Moins-disant
Lot N° 06	DJELLAB LAKHDAR	182 141500922190	1.541.358,00	02 jours	63.22	Moins-disant
Lot N° 07	Déclaré infructueux pour motif aucune offre n'est pré qualifiée techniquement					
Lot N° 08	MIHOUB MILOUD	176 140100154155	182.574,00	01 jour	65.58	Moins-disant
Lot N° 09	Déclaré infructueux pour motif aucune offre n'est pré qualifiée techniquement					
Lot N° 10	SARL DS ELECTRIC	001 016098216960	1.649.500,00	30 jours	55.66	Moins-disant
Lot N° 11	SNC SOUINILEC	099 805022218088	197.496,00	03 jours	52.21	Moins-disant
Lot N° 12	Déclaré infructueux pour motif aucune offre n'est pré qualifiée techniquement					

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public. Les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres peuvent introduire leurs recours auprès de la Commission de Wilaya des marchés publics (bureau des marchés publics secrétariat général) dans les 10 jours, à compter de la première parution du présent avis au BOMOP ou dans la presse; si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant, et les soumissionnaires intéressés sont invités de se rapprocher du service contractant, au plus tard (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

L'Echo d'Algérie : 6/11/2016 - Anep : 433 293



## NUMEROS UTILES

### NUMEROS VERTS

- Police : **1548**
- Gendarmerie nationale : **1055**
- SOS sécurité : **112**
- SOS santé : **115**
- Personnes en difficulté ou en détresse : **1527**

### URGENCES

- Samu : **021 23 50 50**
- Police : **17**
- Gendarmerie nationale : **021 96 42 22**
- Pompiers **14 / 021 71 14 14**
- Sûreté de la wilaya d'Alger : **021 73 00 73**
- Centre antipoison : **021 97 98 98**
- Centre des grands brûlés : **021 63 29 95**
- Institut Pasteur : **021 67 25 02**

### HÔPITAUX

- CHU Mustapha : **021 23 35 35**
- CHU Aït Idir : **021 97 98 00**
- CHU Ben Aknoun : **021 91 21 63**
- CHU Béni Messous : **021 93 15 50**
- CHU Kouba : **021 28 33 33**
- CHU Bab El Oued : **021 96 06 06**
- CHU Bologhine : **021 95 82 24**
- CPMC : **021 23 66 66**
- HCA Aïn Naâdja : **021 54 05 05**
- CHU El-Kettar : **021 96 48 97**
- Hopital Tixeraine : **021 55 01 10**

### COMPAGNIES AERIENNES

- Air Algérie : **021 74 24 28**
- Tassili Airlines : **021 50 98 58**
- Aigle Azur : **021 50 91 91**
- Air France : **021 98 04 04**

### DÉPANNAGE

- Gaz : **021 68 44 00**
- Electricité : **021 68 55 00**
- Service des eaux : **021 67 50 30**

### RADIOS

- Chaîne I : **021 21 48 37**
- Chaîne II : **021 69 11 70**
- Chaîne III : **021 48 15 15**
- ENRS : **021 69 34 03 à 06**
- Radio El Bahdja : **023 70 99 99**
- Jil FM : **021 69 27 27**

### SERVICES

- Algérie Télécom
- Call center **100**
- Algérie Télécom-Djweb
- Call center **107**
- Serveur vocal chèques postaux : **1530**
- SEAAAL : **3394**
- Scouts musulmans algériens : **3033**
- Association algérienne de psychiatrie : **1512**
- Réclamations : **18**
- Renseignements / réveil : **19**
- Télégramme : **13**

<b>09h00</b> : Bonjour d'Algérie	<b>15h00</b> : Twahacht Bladi	<b>19h25</b> : Droits de l'immigration à l'étranger N°22
<b>10h30</b> : Layali El Baydha'e	<b>16h30</b> : Kawni	<b>20h00</b> : Journal télévisé en arabe
<b>11h00</b> : Avis religieux	<b>17h00</b> : Zeyene darek	<b>20h45</b> : Canal foot
<b>12h00</b> : Journal télévisé en français	<b>17h30</b> : Imzed «2 <sup>e</sup> ptie»	<b>22h00</b> : Culture club
<b>12h25</b> : Football «USMA/USMH» différé	<b>18h00</b> : Journal télévisé en amazigh	<b>23h00</b> : Dans le sens de l'Islam
<b>14h10</b> : Souffrances d'une femme	<b>18h25</b> : Familetna	<b>00h00</b> : Journal télévisé en français
	<b>19h00</b> : Journal télévisé en français	



## TF1

### 20h55 : Edge of Tomorrow

L'Europe a été envahie par de terribles extraterrestres. Après des défaites en série, l'armée humaine prévoit un grand débarquement sur les plages normandes. Soldat inexpérimenté et incorporé malgré lui, Bill Cage se retrouve sur le front, incapable de contrôler sa cuirasse et ses armes. Il est tué en quelques minutes... Et se réveille la veille de l'assaut. Grâce à ces résurrections en boucle, Cage va tenter de s'améliorer au combat.



## france 2

### 21h : American Gangster

Dans le quartier de Harlem, à New York, en 1970, à la mort du caïd local dont il était le chauffeur et confident depuis quinze ans, Frank Lucas décide de prendre la relève. Jeune, ambitieux et intelligent, il ne veut dépendre de personne et met son propre réseau sur pied. Utilisant les avions de l'armée américaine, il importe des quantités massives d'héroïne et amasse rapidement une fortune colossale.



## france 3

### 20h55 : Les enquêtes de Murdoch



Lors d'un spectacle au cabaret burlesque, un client, Gerald Sloan, est abattu d'une balle dans la nuque. L'assassin s'est servi d'une serviette pour atténuer le bruit de la détonation. Murdoch découvre que la victime vivait sous une fausse identité. L'homme s'appelait en réalité Jerry Sax, et il avait accepté de témoigner contre Falcone, le parrain de l'organisation criminelle «La Main Noire». En échange de son témoignage, Jerry s'était vu attribuer une nouvelle identité et une nouvelle vie au Canada.

### 21h45 : La soupe, quel potage !

En période hivernale, la soupe a tout pour plaire : riche en fibres, vitamines et sels minéraux, elle réchauffe et rassasie. Depuis quelques années, ce plat rustique et populaire a retrouvé une place de choix à la table des Français. A une différence près : les vieilles marmites ont laissé place aux cuves industrielles. En effet, un potage sur deux est acheté tout fait, en sachet ou en brique, dans les hypermarchés. Enquête sur les secrets de fabrication, parfois surprenants, de ces mets industriels.



## arte

### 20h10 : Vox pop

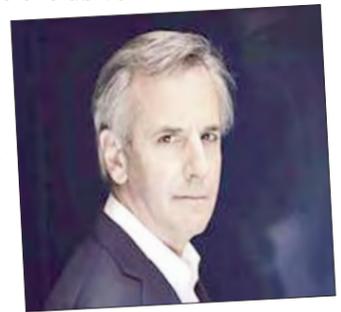
Au sommaire : Le Vox report : l'affaire Volkswagen. Comment l'affaire Volkswagen pourrait faire décoller le recours aux plaintes collectives. Le débat de la semaine : La légalisation du cannabis. Alors que de plus en plus de voix en Europe réclament la légalisation du cannabis, enquête sur ceux que ce possible changement législatif fait rêver d'or. L'interview de la semaine : Christian Ben Lakhdar. L'économiste Christian Ben Lakhdar est l'auteur d'un rapport sur le cannabis pour Terra Nova. Le tour d'Europe des correspondants. Les Pays-Bas et le Portugal gèrent tous deux de façon originale la question du cannabis.



## M6

### 23h25 : Enquête exclusive

Le parcours des terroristes du 13 novembre 2015 à Paris est retracé, de leur enfance à ces attaques meurtrières qui ont fait 130 morts et des centaines de blessés. La majorité d'entre eux étaient français, ayant grandi dans l'hexagone ou en Belgique. Certains étaient de petits délinquants, peu pratiquants, d'autres, à l'inverse, ont un casier judiciaire vierge et étaient très tournés vers la religion. Tous étaient issus de milieux et d'origines différents. Comment ont-ils basculé ? Leurs proches et connaissances témoignent pour tenter de comprendre comment ces hommes se sont laissés convaincre par des discours de haine de Daech.



## CANAL+

### 20h45 : Paris-SG / Rennes



Afin de rester au contact avec Nice, solide leader, Thiago Motta et les Parisiens doivent se montrer intraitables dans leur antre du Parc des Princes. Les quadruples champions de France en titre s'attendent à une opposition difficile face aux Rennais emmenés, notamment par Yoann Gourcuff et Benoît Costil. Les joueurs de la capitale devront, notamment répondre au défi physique imposé par une formation bretonne capable d'exercer un pressing constant et très à l'aise en contre avec des attaquants comme Paul-Georges Ntep. De leur côté, les joueurs d'Unai Emery ont besoin d'aligner une série de succès pour espérer reprendre le leadership de la Ligue 1.

### 20h55 : Bones

La moitié supérieure d'un corps est repêchée dans la baie de Chesapeake. L'équipe de l'Institut Jefferson l'identifie comme étant celui d'une femme, sur le point de devenir pasteur dans le Maryland. Mais, quand l'autre moitié est retrouvée, la détermination du sexe de la victime est remise en question...



CIJM

# La date précise des 19<sup>es</sup> JM 2021 d'Oran connue en décembre

La date précise des 19<sup>es</sup> Jeux méditerranéens, prévus en 2021 à Oran, sera annoncée à la mi-décembre prochain, a déclaré samedi le président du Comité international des Jeux méditerranéens.

«Lors de la réunion du CIJM, tenue deux jours durant à Oran, nous nous sommes donné un délai jusqu'à la mi-décembre pour arrêter définitivement la date (précise) de la tenue des JM 2021 à Oran», a indiqué Amar Addadi. «Cette décision a été prise pour nous permettre de consulter les fédérations sportives internationales, éviter le chevauchement des dates avec les grands événements sportifs internationaux et prendre en considération l'agenda olympique international, marqué par un grand nombre d'activités», a-t-il soutenu. «Pour les préparatifs des JM 2021 à Oran, nous avons constaté que le potentiel infrastructurel existant et celui en cours de



construction donnent une grande satisfaction et nous avons le sentiment qu'Oran abritera dans d'excellentes conditions cet événement sportif», a assuré le même responsable. La tenue de la réunion du CIJM, jeudi et

vendredi derniers, la première du genre à Oran en prévision des JM 2021, s'est déroulée en présence du président du Comité olympique algérien, Mustapha Berraf, et des membres du comité d'organisation des JM 2021.

## Cyclisme - Tour du Faso Nassim Saïdi remporte la 8<sup>e</sup> étape



Le coureur algérien, Nassim Saïdi, s'est adjugé la 8<sup>e</sup> étape du Tour international du Burkina Faso de cyclisme, disputée vendredi entre les villes de Bobo Dioulasso et Dédougou. Après la deuxième place d'Abderrahmane Hamza, obtenue jeudi lors de la 7<sup>e</sup> étape, un autre cycliste algérien s'est distingué ce vendredi, en l'occurrence Saïdi Nassim, en montant sur la plus haute marche du podium. Dans une arrivée groupée, le sociétaire de l'équipe marocaine d'Al Marakeb Pro Cycling Team a su tirer son épingle du jeu en s'imposant au sprint devant pas moins de 32 concurrents. Bien aidé par ses com-

patriotes tout le long de la course, à l'image du chevronné Azzedine Lagab, l'ancien coureur de l'Association sportive de la Sûreté nationale (ASSN) a pu franchir en premier la ligne d'arrivée parcourant les 170 kilomètres du jour en 3 heures 44 minutes et 22 secondes. Il devance au podium l'Erythréen Solomon Zemenfes et l'Ivoirien Bassirou Konté, respectivement deuxième et troisième. Après avoir raté de peu la victoire lors de la 2<sup>e</sup> et de la 5<sup>e</sup> étape, en terminant à la seconde place, Saïdi a finalement été récompensé de tous ses efforts avec ce beau triomphe.

### Classement général inchangé :

A deux étapes du terme de cette 29<sup>e</sup> édition du Tour du Faso, la compétition est toujours dominée par le Burkinabais Harouna Ilboudo, suivi du Français Vincent Graczy et de l'Erythréen Kibrom Mehari. Le premier algérien au classement général est Khaled Abdenbi. Il occupe la 9<sup>e</sup> place, avec un retard de 1 minute et 53 secondes du leader. Le vainqueur du jour remonte à la 10<sup>e</sup> position et accuse un retard de 1 minute et 55 secondes sur Ilboudo.

### Saïdi toujours en vert

Outre le fait de progresser au classement général, Saïdi conserve son maillot vert du vainqueur au point (158 pts) et compte désormais 5 points d'avance sur son concurrent direct pour cette distinction, à savoir, l'Erythréen Solomon Zemenfes (153 pts). La 9<sup>e</sup> et avant-dernière sortie dans ce Tour du Faso 2016 se disputera samedi entre Dédougou et Koudougou sur un tracé long de 145 kilomètres.

## Division Excellence de handball (5<sup>e</sup> J) Le GSP et le CRBB seuls leaders

Le GS Pétroliers et le CRB Baraki se sont installés, seuls, aux commandes de leurs groupes respectifs à l'issue de la 5<sup>e</sup> journée du championnat national de handball, Division Excellence, disputée ce vendredi. La logique continue à être respectée depuis le coup d'envoi de la nouvelle saison handballistique. Invaincus jusque-là, le GS Pétroliers et le CRB Baraki continuent leurs séries de résultats positifs et sont, seuls, leaders de leurs poules respectives. Hôte du CRB Mila (groupe A), le GSP, champion d'Algérie en titre, a dû batailler pour sortir vainqueur. En effet, le CRBM est passé de peu d'un véritable exploit en faisant jeu égal durant toute la première mi-temps soldée par le score de 11 buts partout. Toutefois, la seconde mi-temps a été à la faveur des Pétroliers qui ont fait le forcing pour rattraper le coup et passer devant au tableau d'affichage (26-21). Dans la poule B, les coéquipiers de Salah Eddine Cheikh sont partis chercher un 4<sup>e</sup> succès de suite sur le parquet du MC Oran. Le CRBB s'est imposé sur le large score de 30 à 20, infligeant à la lanterne rouge une 4<sup>e</sup> défaite de rang. L'autre bonne opération du jour est à mettre à l'actif de la JSE Skikda (groupe A). Les Skikdis ont



gagné en déplacement face au MC Saïda (29-30) et reviennent à hauteur du HBCEB et de l'ICO à la seconde place du podium (6 points). Jeudi, en ouverture de cette 5<sup>e</sup> manche, le CR Bordj Bou Arréridj a pris le meilleur sur l'ES Ain Touta (24-19) dans un match à rebondissements où le dernier mot est revenu aux Bordjjs.

## Les 18<sup>es</sup> Jeux méditerranéens de Tarragone reportés à juin 2018

La 18<sup>e</sup> édition des Jeux méditerranéens de Tarragone (Espagne), prévue entre le 30 juin et le 9 juillet 2017, a été reportée à juin 2018, a annoncé hier à Oran le président du Comité International des Jeux méditerranéens (CIJM). Cette décision a été approuvée par ce comité international, lors de la deuxième journée de sa réunion à huis clos à Oran, en présence des membres du CIJM, du président du Comité olympique espagnol (COE) et du maire de la ville de Tarragone, a indiqué Amar Addadi, dans une déclaration. La 18<sup>e</sup> édition des JM de Tarragone aura lieu du 22 juin au 1er juillet 2018, a précisé le même responsable, soulignant que le CIJM a retenu cette date en prenant en compte l'agenda olympique international ainsi que la tenue de la coupe du monde en Russie en 2018. La décision de reporter cet événement sportif méditerranéen d'une année a été prise après que les membres du CIJM aient examiné toutes les hypothèses, a fait savoir Amar Addadi, tout en rappelant que le Comité d'organisation des JM de Tarragone avait formulé la demande de report. Selon lui, ce report est dû au retard enregistré dans la formation d'un gouvernement en Espagne après près de 10 mois de blocage et à ses répercussions financières dans tous les domaines dont les activités sportives et le processus de préparation des JM à Tarragone. La réunion du CIJM à Oran a été l'occasion de débattre plusieurs axes liés au fonctionnement de ce Comité ainsi qu'aux préparatifs des jeux méditerranéens d'Oran en 2021.

## Rallye d'Algérie Challenge Sahari International (4<sup>e</sup> étape) Les frères algériens Kedouda décrochent la deuxième place

Les frères algériens, Allal et Abderrahmane Kedouda ont réussi à décrocher la deuxième place dans la catégorie auto 4x4 avec un temps de 5:42.12 lors de la quatrième et avant-dernière étape du rallye d'Algérie Challenge Sahari International, courue vendredi dans la région d'El Ménéa sur une distance de 285 km. Les frères Kedouda ont mis fin à la domination de la paire composée de l'Italien Roberoto Tolleti et de l'Espagnol Romain Aguilera qui a pris la troisième place avec un temps de (10:23:00) alors que cette étape est revenue à l'Italien Miti Marino avec un temps de 5:32.30. La cinquième et dernière étape du rallye d'Algérie Challenge Sahari International, prévue samedi, se déroulera entre El Ménéa et Ghardaïa sur une distance de 160 km. La deuxième édition du rallye raid Challenge Sahari International se jouera en 5 étapes, couvrant une distance globale de 2500 km : 1500 sur sable et 1000 sur bitume, avec la participation de 75 pilotes étrangers et 45 Algériens.

# Ligue 1 Mobilis (10<sup>e</sup> J) - NA Hussein-Dey Avec deux défaites de rang, Alain Michel rate ses débuts

*L'entraîneur français Alain Michel a raté ses débuts sur le banc du NA Hussein Dey, en concédant une deuxième défaite de rang, vendredi soir sur le terrain de la JS Saoura (2-1) dans le cadre de la 10<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football. Arrivé avec l'intention de redresser la barre, en remplacement de Youcef Bouzidi, Alain Michel n'a pas encore provoqué le déclin tant attendu par les fans des Sang et Or.*



Pour son premier match à la tête du Nasria, l'ancien coach de Grenoble Foot 38 (France) a concédé une défaite à domicile face à l'ES Sétif (2-0). Dans un registre personnel, Alain Michel n'a plus goûté à la victoire depuis la 6<sup>e</sup> journée de la compétition alors

qu'il dirigeait le CR Belouizdad, vainqueur sur le terrain du DRB Tadjenanet (2-1). Depuis, le technicien français a subi deux revers de suite au stade du 20-Août avec le Chabab, d'abord face au CS Constantine (2-1) puis devant l'USM Bel-Abbès (1-0) avant d'être limogé. Alain Michel aura vraiment du pain sur la planche pour faire revenir la sérénité dans la maison nah-

diste, où les joueurs sont appelés à se mettre en question pour sortir le club de la mauvaise passe dans laquelle il se trouve (11<sup>e</sup>, 11 pts). La prochaine sortie des coéquipiers d'Hocine El Orfi sera face au CRB dans un derby qui promet et où le faux-pas sera interdit pour l'une ou l'autre formation. Arrivé en 2008 en Algérie pour entraîner le MC Alger,

Alain Michel (68 ans) a dirigé, depuis, plusieurs formations au pays à l'image de la JS Saoura, la JSM Béjaïa et le CR Belouizdad. Le Nasria, finaliste malheureux de la précédente édition de la Coupe d'Algérie face au MCA (1-0), représentera l'Algérie lors de la Coupe arabe des clubs, dont la phase finale se tiendra en Egypte du 21 juillet au 5 août 2017.

## Angers SCO Blessé, Tahrat non convoqué face à Lille



L'international algérien, Mehdi Tahrat, qui souffre des adducteurs, n'a pas été retenu dans le groupe d'Angers SCO qui affrontait Lille avant-hier (20h00), dans le cadre de la 12<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 française de football. Cette défection intervient avant 48 heures du stage de la sélection algérienne précédant le déplacement du Nigeria pour lequel Tahrat est convoqué. Le défenseur de 26 ans avait rejoint les Angevins le 31 août passé en provenance du Red Star (Ligue 2, France). Mais depuis son arrivée à Angers, il n'a fait qu'une seule apparition, il y a dix jours, pour le compte de la Coupe de la Ligue de France. Tahrat, convoqué pour

les deux précédentes rencontres des Verts, n'était pas retenu dans la première liste des 18 joueurs évoluant à l'étranger en prévision du match contre le Nigeria dans les éliminatoires du Mondial-2018, avant qu'il ne soit repêché dans la liste additive des six joueurs dévoilée mercredi soir. Il a remplacé Nacereddine Khoualed, blessé. La sélection algérienne, accrochée par le Cameroun (1-1) lors du précédent match comptant pour la première journée des qualifications du rendez-vous planétaire de la Russie, débutera ce lundi à Sidi Moussa (Alger) son stage qui précède le déplacement du Nigeria prévu pour jeudi.

## Nacional Madeira Quatrième but de Hamzaoui

L'attaquant algérien, Okacha Hamzaoui, a inscrit son quatrième but en championnat du Portugal pour sa première saison en Europe, mais son équipe Nacional Madeira s'est inclinée sur le terrain de Guimaraes (2-1), vendredi soir en ouverture de la 10<sup>e</sup> journée. Hamzaoui s'était notamment illustré le 24 septembre dernier en signant un triplé dans les bois de Feirense. Il n'a néanmoins plus marqué depuis. Le joueur de 26 ans avait rejoint Nacional cet été dans un transfert libre après l'expiration de son contrat avec le MO Béjaïa (Ligue 1, Algérie) qui disputera dimanche la finale-retour de la Coupe de la Confédération africaine de football face au TP Mazembe (RD Congo). Hamzaoui compte six titularisations depuis qu'il a atterri à Madeira.



## Courtrai Idriss Saâdi co-meilleur buteur

L'attaquant algérien, Idriss Saâdi, muet depuis quatre journées, a renoué avec les filets et contribué dans la victoire de son équipe Courtrai face à Charleroi (2-1), vendredi soir, en ouverture de la 14<sup>e</sup> journée du championnat de première division de football en Belgique. Saâdi a inscrit le premier but des siens, alors que le second a été signé par son compatriote Idir Ouali. Il s'agit de la 9<sup>e</sup> réalisation cette saison de Saâdi, lui permettant de retrouver la première place au classement des buteurs

qu'il partage provisoirement avec le joueur d'Anderlecht Teodorczyk. Ouali, lui, porte à trois son capital-but. Les deux joueurs ont rejoint Courtrai cet été après avoir évolué la saison passée en Championship et en Bundesliga 2 respectivement. La filière algérienne est présente en force cette saison dans la «Jupiler Pro League» belge. Outre Saâdi et Ouali, Sofiane Hanni évolue à Anderlecht, alors qu'Ishak Belfidil et Fares Bahlouli ont atterri cet été à Standard de Liège.

## Le RC Relizane invaincu en 6 matchs, Bousseder invincible depuis 540 minutes

Le RC Relizane poursuit son ascension après avoir enchaîné vendredi son sixième match sans défaite en Ligue 1 algérienne de football, au moment où son gardien de but Hamza Bousseder est invincible depuis 540 minutes. La dernière fois où la cage relizanaise a été violée remonte au 17 septembre 2016 lors de la défaite sur le terrain du DRB Tadjenanet (2-1), pour le compte de la 4<sup>e</sup> journée. Ce jour-là, c'était Mustapha Zaïdi qui gardait les bois. Zaïdi va céder, dès le match suivant, sa place à Bousseder arrivé cet été au RCR en provenance du Paradou AC (Ligue 2). Le portier de 25 ans va, depuis, préserver ses bois vierges, contribuant grandement à cette résurrection de son équipe. Le "Rapid" a enchaîné sa deuxième victoire de rang vendredi en battant à domicile l'USM Bel-Abbès (2-0), dans le derby de l'Ouest comptant pour la 10<sup>e</sup> journée. Cette victoire a permis aux protégés de l'entraîneur suisse-tunisien, Mouaz Bouakkaz, de se hisser provisoirement à la 13<sup>e</sup> place, avec 8 points. Ils quittent d'ailleurs pour la première fois de la saison la place de lanterne rouge qu'ils ont occupée pendant 9 journées à cause notamment de la défalcation de six points de leur compte en début de saison. Le RCR a été sanctionné d'abord en raison de la non-régularisation de la situation financière de ses anciens joueurs, avant qu'il ne soit de nouveau frappé par la défalcation de trois autres points pour avoir perdu sur tapis vert son match à domicile face au NA Hussein Dey en ouverture du championnat de l'exercice 2016-2017. Malgré cela, le club, qui en est à sa deuxième saison parmi l'élite, a trouvé les ressources nécessaires pour revenir en force avec, de surcroît, un effectif qui a connu des changements sensibles au cours de l'intersaison. Mieux, les observateurs sont unanimes à vanter la qualité des copies rendues par les Relizanais depuis le début de cet exercice, en parvenant à produire un football "attrayant" devenu une "denrée rare" dans les stades algériens.

## CR Belouizdad Badou Zaki est arrivé à Alger

Annoncé en fin de semaine, l'entraîneur marocain Badou Zaki qui a négocié avec les dirigeants du Chabab de Belouizdad est bien arrivé à Alger vendredi. Il a été accueilli par Karim Chettouf, coordinateur depuis le retrait de Red Malek de la présidence ainsi qu'un de ses proches, l'un des actionnaires du club, Adlène Djaadi. La direction provisoire avait parlé d'un technicien tunisien en l'occurrence Nabil Kouki pour prendre la succession d'Alain Michel, mais c'est finalement la piste marocaine qui semble se concrétiser avec l'arrivée de Badou Zaki, ancien gardien international mais surtout deux fois sélectionneur des lions de l'Atlas.

## Coupe de la CAF (finale-retour) : TP Mazembe - MO Béjaïa Les Algériens retiennent leur souffle

Le MO Béjaïa aura la mission très dure sur le terrain du TP Mazembe (RD Congo) cet après-midi (14h30, heure algérienne) lors de la finale-retour de la Coupe de la Confédération africaine de football après avoir été accroché lors du match aller (1-1) à Blida.

Mais le représentant algérien y croit toujours et compte «jouer à fond» ses chances, selon les dires de son entraîneur Nacer Sendjak, qui aura néanmoins à composer avec un effectif décimé, en raison des suspensions de ses deux défenseurs centraux, Adel Lakhdari et Amar Benmelouka, conjuguées à la défection de dernière minute de l'attaquant Youcef Touati. «Nous savons que notre mission ne sera pas du tout facile, mais nous n'avons rien à perdre et la pression sera sur les épaules de l'adversaire. On va ainsi tenter d'exploiter cette donne pour créer la surprise», estime le coach béjaoui. A pied d'œuvre à Lubumbashi depuis jeudi, les Crabes trouvent, notamment, du mal à résister aux conditions climatiques très difficiles régnant sur place, marquées par une chaleur suffocante et un taux d'humidité très élevé. Il s'agit là de la principale appréhension de Sendjak, même s'il se dit persuadé que ses protégés «vont se surpasser et tout donner» face à des Congolais qui se préparent déjà à la fête. Même son de cloche chez les joueurs du MOB, à l'image du capitaine et buteur de l'équipe lors de la première manche, Fawzi Yaya, qui s'est engagé à «jouer avec les tripes pour représenter dignement le football algérien», alors que son coéquipier Fawzi Rahal estime que «rien n'est encore joué», ajoutant qu'à la lumière du résultat du match aller, les deux équipes «partent à chances égales». Le fait d'évoluer pour la deuxième fois en quelques mois dans l'ancre des Corbeaux (les deux équipes se sont déjà affrontées en phase de poules), va permettre



aux Algériens de «mieux s'exprimer», assure encore Rahal. Il faut dire qu'en dépit de la grande expérience du TP Mazembe dans ce genre de rencontres, comme l'attestent ses nombreux titres africains dont le dernier en date est le trophée de la Ligue des champions de 2015, la formation dirigée par le Français Hubert Velud n'a nullement l'intention de sous-estimer son adversaire. «Le MOB, bien qu'il participe pour la première fois de son histoire

à une compétition internationale, nous a laissé une très bonne impression lors de la finale-aller. Nous nous attendons donc à ce que notre mission soit compliquée face à des joueurs accrocheurs», prévient Velud. Aller au bout du rêve est l'ambition majeure des Béjaouis. Réussiront-ils alors là où l'USM Alger avait échoué en novembre 2015 sur cette même pelouse du stade de Lubumbashi ?

Bessa N.

### Classement des buteurs Le Zambien Kalaba à un but du titre de meilleur buteur de l'épreuve

L'ailier international zambien du TP Mazembe Rainford Kalaba auteur de 6 buts jusque-là en Coupe de la Confédération africaine de football, aspire à terminer meilleur buteur de cette épreuve, à l'occasion de la réception dimanche du MO Béjaïa au stade de Lubumbashi (14h30 algériennes) en finale retour. «Je n'ai aucune pression avant cette finale. Etre meilleur buteur, si le TPM n'est pas champion, ne sert à rien. Il faut atteindre notre objectif pour que ce titre de meilleur buteur m'intéresse. Nous sommes un groupe solidaire, sur le terrain on a toujours travaillé pour gagner», a déclaré Kalaba, cité hier par le site officiel du club congolais. Le Zambien est à égalité avec l'Angolais Arsenio Sebastio Cabungula de l'équipe angolaise de Sagrada Esperança, écartée par les Young Africans (Tanzanie) en 8es de finale. Kalaba est à deux doigts du sacre d'autant que ses concurrents directs Arsenio Sebastio Cabungula (6 buts), le Marocain Mohamed Nahiri du FUS de Rabat (5 buts) et le Ghanéen Abbas Mohamed de Medeama SC (5 buts) ne sont plus en course. Lors de la finale aller disputée le samedi 29 octobre au stade Mustapha-Tchaker de Blida, les deux équipes ont fait match nul (1-1).

### MSC Montpellier Boudebouz : «Très content de mon doublé contre l'OM»

Ryad Boudebouz va entamer le stage des Verts pour le choc contre la Nigeria avec un moral au top. Et pour cause ! Boudebouz a signé un joli doublé, hier soir, face à l'OM, battu (3-1) à Montpellier. Il était aux anges à la fin de la partie. «Je suis très content de ce doublé. On prend les trois points, j'arrive à mettre un doublé. C'est une soirée parfaite. J'espère qu'on rééditera cette performance. C'est un match référence, qui va compter dans les têtes. On aurait pu en mettre quatre ou cinq, mais on aurait pu aussi en prendre deux ou trois. On a bien défendu, ce qui nous faisait défaut récemment», a déclaré en zone mixte le N° 10 du MHSC, impliqué dans 3 des 5 derniers buts de Montpellier face à Marseille en Ligue 1 (2 buts, 1 passe décisive). L'international algérien porte son capital à 6 buts en L1 cette saison. C'est son meilleur total depuis 2011/12 (6 buts en 36 matches). Il a marqué un doublé lors de chacun de ses 2 derniers matches de Ligue 1 (contre Monaco et Marseille) après n'en avoir réalisé qu'un seul lors de ses 277 premiers matches en première division française. Il est également impliqué dans 6 des 9 buts de Montpellier à domicile en L1 cette saison (4 buts, 2 passes décisives), selon des statistiques révélées sur le site officiel de son club.

### Il prend la meilleure note



L'international algérien, Ryad Boudebouz, auteur d'un doublé lors de la victoire à domicile de son équipe Montpellier face à Marseille (3-1), vendredi soir en ouverture de la 12<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 française de football, s'est vu attribuer la meilleure note du match par le journal *L'Equipe*. Boudebouz, absent du précédent match des siens sur le terrain de Lorient (2-2) pour des raisons de santé, a pris 8 sur 10. Boudebouz rejoindra, avec un moral au beau fixe, ce lundi la sélection algérienne qui effectuera un stage au Centre technique de Sidi Moussa (Alger) en prévision de son match face au Nigeria, le 12 novembre à Uyo dans le cadre de la 2<sup>e</sup> journée des qualifications au Mondial-2018 en Russie. Lors de la première journée, les Verts ont été tenus en échec par le Cameroun (1-1) à Blida, dans une rencontre à laquelle le meneur de jeu de Montpellier avait pris part d'entrée, mais sans pour autant qu'il ne soit aussi impressionnant comme ça a été le cas face à l'OM.

## FIFA The Best - Mahrez encore nommé Sont-ce des prémices pour le Ballon d'Or africain ?



La FIFA a dévoilé ce vendredi la liste des 23 nominés pour son nouveau prix «The Best- Joueur de la FIFA 2016» qui récompense le meilleur joueur de l'année. Déjà présent parmi les 30 candidats au Ballon d'Or, l'Algérien de Leicester Riyad Mahrez en fait partie, au contraire de Pierre-Emerick Aubameyang. A la différence du Ballon d'Or où Riyad Mahrez et Pierre-Emerick Aubameyang sont tous deux présents parmi

les 30 nominés, il n'y aura qu'un seul représentant africain dans l'autre grande distinction individuelle de cette fin d'année, le prix «The Best-Joueur de la FIFA 2016». L'Algérien de Leicester fait en effet partie de la liste des 23 noms dévoilés ce vendredi par la FIFA aux côtés notamment de Ngolo Kanté et Vardy, qui ont conquis le titre de champion d'Angleterre avec lui et des favoris Bale, Griezmann, Messi, Ronaldo et Suarez. Avec ses 17 buts et 11 passes décisives délivrées en Premier League la saison passée et un titre de champion et de meilleur joueur à la clé, la présence de l'Algérien s'imposait. Lui aussi désigné meilleur joueur dans son championnat, la Bundesliga, prolifique en Ligue Europa et auteur de 22 buts sur l'année civile, Aubameyang n'aurait pas usurpé sa place non plus, mais l'instance dirigeante du ballon rond en a décidé autrement, lui préférant notamment les Gunners Alexis Sanchez et Mesut Özil, absents de la liste pour le Ballon d'Or. Les trois finalistes de ce prix seront connus le 2 décembre et le grand vainqueur le 9 janvier lors d'un gala à Zurich. Les internautes pourront voter du 4 au 22 novembre et compteront pour 25% dans le résultat final aux côtés des sélectionneurs et capitaines d'équipes nationales (50%) et d'un jury de journalistes (25%). Pour rappel, ce prix vient d'être lancé par la FIFA qui n'est désormais plus partenaire du Ballon d'Or, revenu dans le giron exclusif du magazine *France Football*.

### Leicester City

## Slimani apte pour la réception de West Bromwich

L'attaquant international algérien Islam Slimani qui a manqué les deux dernières rencontres de Leicester City à cause d'une blessure à l'aine, sera d'attaque à l'occasion de la réception de West Bromwich Albion aujourd'hui pour le compte de la 11<sup>e</sup> journée de Premier League, a annoncé le manager des Foxes Claudio Ranieri. «Je pense que Slimani est OK pour ce soir. Hier, nous avons fait une séance d'entraînement à Copenhague et samedi je vérifierai», a déclaré Ranieri lors d'un point de presse. Le buteur des Verts avait manqué

le dernier match de Leicester en championnat contre Tottenham (1-1) disputé samedi dernier. Rétabli de sa blessure à l'aine, Slimani a été ménagé par son entraîneur Claudio Ranieri, qui n'a voulu «prendre aucun risque» avec le buteur des Verts lors de la rencontre contre Copenhague (0-0) mercredi soir. Slimani et Mahrez devraient rallier l'Alger ce lundi pour entrer en stage avec la sélection nationale en vue de la rencontre face au Nigeria le 12 novembre à Uyo dans le cadre de la 2<sup>e</sup> journée des éliminatoires du Mondial-2018.



Météo	Alger	Oran	Constantine	Tamanrasset	Adrar
 Min Max	13°/22°	13°/21°	11°/27°	13°/29°	18°/31°
Horaires des prières	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
Alger	05:42	12:32	15:24	17:51	19:12

ONU

## L'Algérie brillamment élue à la Commission du droit international

L'Algérie a été brillamment élue jeudi pour siéger au sein de la Commission du droit international de l'ONU (CDI) pour un autre mandat de cinq ans. L'Algérie qui était en lice pour l'un des huit sièges revenant à l'Afrique, a remporté 160 voix lors de ce scrutin qui s'est déroulé en un seul tour et qui a enregistré l'élection par l'Assemblée générale des 34 membres composant cet organe onusien chargé de la codification et du développement progressif du droit international. Il s'agit d'une grande marque de confiance accordée par la communauté internationale à l'Algérie, particulièrement en matière de contribution au développement progressif du droit international. Le candidat de l'Algérie, le Professeur Ahmed Laraba, a été élu lors de ce scrutin pour un second quinquennat au sein de la CDI. Professeur de droit international, A. Laraba a également assuré des charges académiques en tant que professeur invité dans de nombreuses universités européennes et possède une expérience reconnue en matière d'arbitrage international et en tant que conseiller juridique, notamment devant la Cour internationale de justice.

Moussa O.



En marge de la cérémonie de création de la Fondation Colonel Amirouche **Zitouni** : «L'écriture de l'Histoire nationale se fera sans aucun tabou, ni obstacle»



L'écriture de l'Histoire nationale se fera «sans aucun tabou ni obstacle», a affirmé, hier à Tizi-Ouzou, le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni. Présent à la cérémonie de création de la Fondation Colonel Amirouche Aït Hamouda, T. Zitouni a observé que les conditions entourant la question mémorielle ont évolué en Algérie, affirmant que le champ de l'écriture de l'Histoire est ouvert, sans tabou, aux historiens, universitaires et institutions. Il a indiqué que son

département a collecté un total de 16 000 heures d'enregistrement, de témoignages d'acteurs de la guerre de Libération nationale et ce, à travers le territoire national. Ce travail, a-t-il rappelé, s'inscrit dans la continuité du combat mené par les moudjahidine et les Martyrs qui ont pris les armes pour libérer l'Algérie du joug colonial en plaçant la patrie au-dessus de toute autre considération. «Notre combat aujourd'hui est de croire en l'Algérie et de défendre nos principes inspirés

de notre glorieuse Révolution qui a mobilisé tous les Algériens, hommes et femmes, grands et petits à travers tout le territoire national et dans l'émigration pour une Algérie unie», a-t-il insisté. Tayeb Zitouni a ajouté que la véritable richesse de l'Algérie c'est son Histoire et ses enfants qui l'ont écrite et qui ont défendu le pays et préservé son unité. «Ses enfants qui aujourd'hui la défendent et la protègent en restant fidèles à ses principes fondamentaux», a-t-il dit.

### Projet de loi sur la retraite

#### Le Collectif des syndicats autonomes maintient son opposition

Le Collectif des syndicats autonomes, représentant les différents secteurs, réuni, hier à Alger, a décidé de maintenir ses positions, notamment son opposition au projet portant amendement de la loi sur la retraite. Le collectif a décidé, selon une déclaration lue à l'issue de cette réunion, de poursuivre sa grève de trois jours (21, 22, 23 Novembre) suivie d'un débrayage de trois autres jours les 27, 28 et 29 en plus de rassemblements dans les wilayas le 21 Novembre en cours devant les sièges de wilayas. Il prévoit également des sit-in régionaux le 23 Novembre en cours à Laghouat, Sétif, Oran, Boumerdès avant de tenir un sit-in national le 27 Novembre devant le siège de l'Assemblée populaire nationale (APN). Le collectif a exprimé son regret devant la position du gouvernement «à amender l'article 13/97 sans tenir compte de l'avis des travailleurs et de leurs représentants (...) loin de tout dialogue serein devant aboutir à des solutions aux questions posées». Le collectif qui compte plusieurs secteurs dont la Santé, l'Education et l'Administration publique a observé une grève les 17 et 18 octobre et les 24 et 25 octobre, en protestation contre l'amendement de la loi sur la retraite qui annule la retraite proportionnelle et la retraite sans condition d'âge.

### Coopération algéro-malienne

#### Issaka Sidibé hôte de Mohamed Larbi Ould Khelifa

Le président de l'Assemblée nationale du Mali, Issaka Sidibé, effectuera une visite officielle de cinq jours en Algérie à compter de ce jour et ce, sur invitation du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, a indiqué, hier, l'institution parlementaire dans un communiqué. I. Sidibé qui sera accompagné d'une importante délégation aura des entretiens avec les présidents des deux chambres du Parlement, ainsi qu'avec de hauts responsables de l'Etat.

### Usine Volkswagen Algérie Signature officielle le 27 Novembre

Le projet de réalisation de l'usine Volkswagen en Algérie franchira le 27 novembre prochain sa dernière étape avec la signature à Alger d'un protocole d'accord entre le constructeur allemand et le groupe Sovac, a-t-on appris de sources proches du dossier. «Une délégation du groupe Volkswagen est attendue le 27 novembre à Alger pour la signature d'un protocole d'accord avec Sovac pour la réalisation d'une usine de fabrication de véhicules en Algérie. La signature aura lieu en présence du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb», précisent nos sources. Cette signature interviendra après l'accord du Conseil de surveillance du groupe Volkswagen pour une prise de participation dans l'usine algérienne. Le directoire du géant mondial de l'automobile a validé déjà sa prise de participation il y a une semaine. Les filiales du groupe Volkswagen ont donné leur accord pour l'implantation d'une usine qui fabriquera des modèles des différentes marques du constructeur allemand, selon les

mêmes sources. «Pratiquement, toutes les étapes nécessaires à la participation de Volkswagen dans le projet ont été franchies avec succès. Il reste la validation du Conseil de surveillance qui interviendra avant le 27 Novembre», ont précisé nos sources. De son côté, le groupe Sovac, représentant officiel de Volkswagen en Algérie, a entamé en septembre dernier les travaux de construction de l'usine à Relizane. La première voiture sortira avant la fin du premier semestre 2017. «La sortie d'usine de la première voiture aura lieu probablement en juin 2017. Ça sera un modèle de la marque Volkswagen», avancent nos sources. La date précise de la sortie du premier véhicule de la marque allemande sera probablement annoncée officiellement le 27 novembre. Le groupe Volkswagen compte plusieurs marques dont Volkswagen, Seat, Audi, Skoda et Porsche. L'implantation de l'usine Volkswagen interviendra après celles de Renault à Oran et Hyundai à Tiaret.

### L'Echo de la semaine

#### Les sponsors de la terreur

Par Ali-Bouacida Hamid

Indiscutablement, c'est le Salon du livre qui a occupé la semaine et la presse y a consacré une couverture conséquente. Pour une fois qu'on ne parle pas de prix de fruits et légumes, de grèves, de subventions et tutti quanti. Que voilà un intermède littéraire qui fut salutaire et même si le Salon lui-même a dévoilé beaucoup d'imperfections dont l'exiguïté des lieux où il fallait jouer de coudes pour avancer, le prix des livres ainsi que les odeurs de friture qui émanaient des fast-food. Une consœur a noté à juste titre que le sandwich chawarma ainsi qu'une boisson gazeuse, coûtait plus cher que des recueils de poésie. Il n'empêche que les visiteurs ont fait le plein d'ouvrages et encore une fois le livre religieux a surclassé les autres genres. Sans transition, un policier a été assassiné à Constantine et l'acte odieux a été revendiqué par une filiale de la nébuleuse Daesh. A ce sujet, des révélations fracassantes sont en train de tomber l'une après l'autre sur le fameux réseau Wikileaks. Ainsi on apprend que les Etats-Unis ont financé et armé les groupes terroristes dans le but évident de renverser les régimes arabes hostiles à une mainmise américaine sur leurs richesses. Ciblée principalement, la candidate à la présidence, Hillary Clinton qui aurait largement contribué à la déstabilisation quand elle était en charge des affaires étrangères. De plus en plus de langues se délient et c'est la dame Clinton qui certifie que Assad doit être destitué pour protéger Israël, tandis que des preuves accablantes sont mises à jour pour dénoncer le rôle-clé joué par Sarkozy dans l'assassinat de Kadhafi. Dans tout cet embrouillamini, il y a une question-clé qu'on ne se pose pas ou si peu : pourquoi Daesh, l'ISIS, El Nosra, Boko haram et toutes les organisations terroristes qui prétendent défendre l'Islam, n'ont-ils jamais attaqué Israël ou combattu pour la Palestine ?

#### Les monstres

Un jeune homme a été tué à coups de sabre parce qu'il refusait de payer les gardiens d'un parking sauvage à Ouled Fayet. Assassiné pour 100 dinars. Qui sont donc ces monstres qui se sont accaparés les espaces publics et se conduisent en maîtres des céans, allant jusqu'à tuer ? Ces monstres ont été formés à l'école algérienne. Et ceci est un autre débat.

A-B.H.